

# Afrique Environnement Plus

MAGAZINE BIMESTRIEL D'INFORMATION, DE FORMATION ET DE COMMUNICATION ENVIRONNEMENTALE



UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE  
LIMA COP20 CMP10



PARIS2015  
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE  
COP21-CMP11

## PARIS2015 Les Enjeux d'un Accord Mondial sur le Climat



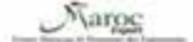
Conseil des Ministres de la COMIFAC:  
Le Tchad passe le témoin au Burundi pour la présidence en exercice de la COMIFAC

# l'eau expo & Forum 2015



**SALON INTERNATIONAL DE L'EAU**  
ENVIRONNEMENT - TECHNOLOGIE - SANTE - IRRIGATION

**20 - 23 Mai 2015**  
Parc des Expositions,  
Route d'El Jadida, Casablanca - Maroc  
[www.eauexpo.com](http://www.eauexpo.com)



Partenaire Officiel  
**ONEE**



Partenaire Evénement



Partenaire Médias



**medcom** Tél. : +212 5 22 24 17 96/98  
Certifiée ISO 9001 : 2008 E-mail : [medcom@medcom.ma](mailto:medcom@medcom.ma)



Magazine Bimestriel, d'analyse et de politique environnementale, Siège Brazzaville Congo

Contacts : (+242) 05519 62 49 / 06806 05 29  
E-mail : [afenvironnementplus@yahoo.fr](mailto:afenvironnementplus@yahoo.fr)  
[info@afriquenvironnementplus.com](mailto:info@afriquenvironnementplus.com)  
[www.afriquenvironnementplus.com](http://www.afriquenvironnementplus.com)

Directeur de la Publication  
Raoul SIEMENI

Secrétariat de Rédaction  
Marie SIEMENI  
Sidoine KOUNGA  
Fleur NZAOU

Directeur des Projets et de la formation  
Brice Severin PONGUI

Superviseur de correction  
Bonne Année MATOUMONA

Coordonnatrice  
Marie Danielle NGO NGUE

Représentant Cameroun  
Winnie KITIO

Rédacteur en chef  
Wilfrid LAWILLA

Partenaire : Energie 2050  
Stéphane POUFFARY

Chargé de la communication  
Robert NGOUMA

Mise en page et Graphisme  
• Houseperfect/Trésor NGANDU K.D.  
[tresorn7@gmail.com](mailto:tresorn7@gmail.com)

Rédaction générale  
Raoul SIEMENI  
Marie Danielle  
Wilguette EZNEZ  
Oriane BAYENDELA  
Nathalie MITOAMONO  
Wilfrid LAWILLA

Photographe  
Carine OYOMA

Service Technique  
Bernard TCHOKOTE

[www.afriquenvironnementplus.com](http://www.afriquenvironnementplus.com)

- 6** DOSSIER SPECIAL  
La conférence des Nations Unies sur les Changements Climatiques de Lima en décembre 2014
- 13** RENDEZ VOUS PARIS 2015  
COP21/CMP11
- 22** DOSSIER AFRIQUE  
Conseil des Ministres de la COMIFAC  
Le Tchad passe le témoin au Burundi pour la présidence en exercice de la COMIFAC
- 25** INTERVIEW EXCLUSIVE:  
Monsieur Abdelaziz TAARIJI,  
1er vice-président de l'AMEPA
- 28** DOSSIER AFRIQUE  
CONGRES MONDIAL SUR LES PARCS  
Les promesses de la Vision de Sydney
- 30** INTERVIEW EXCLUSIVE:  
Monsieur GORDIAN FANSO,  
Responsable de la politique des standards nationaux du FSC
- 34** DOSSIER SPECIAL  
Changement climatique, développement durable ... des enjeux majeurs pour l'année 2015:  
un rendez-vous que l'humanité ne peut manquer

AFRIQUE



خطوط الملكية المغربية  
**royal air maroc**

[afenvironnementplus@yahoo.fr](mailto:afenvironnementplus@yahoo.fr)

Vois Royal Air Maroc  
Vois en partenariat  
Nouvelles destinations Royal Air Maroc

CASABLANCA

Les ailes du Maroc  
www.royalairmaroc.com

Edito



## Encore une COP dite de la dernière chance !

**D**e fin novembre en début décembre 2009, les dirigeants du monde entier s'étaient réunis à Copenhague au Danemark pour prendre part à la 15<sup>e</sup> conférence des parties de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique, ceci en vue de trouver un accord global sur l'engagement des pays notamment les plus industrialisés, à réduire leur taux d'émissions de carbone pour limiter la hausse des gaz à effet de serre, source principale du changement climatique. Cette rencontre jadis présentée comme la conférence de la dernière chance pour la planète, avait abouti sur un accord à minima qui ne laissait entrevoir aucun engagement chiffré de la part des grandes puissances, notamment les USA et la Chine à revoir à la baisse leur taux d'émissions de carbone. Ce manque d'engagement avait également conduit plusieurs pays à abandonner le projet de ratification du protocole de Kyoto, qui de nos jours demeure un processus vide de contenu au regard de son caractère non contraignant. Plusieurs années se sont écoulées, et la nature quant à elle n'a cessé de montrer sa colère à l'endroit des actions des hommes qui ne cessent de lui témoigner leur désamour et c'est ainsi que durant ces dernières décennies, l'on aurait enregistré des chiffres records en termes de catastrophes naturelles enregistrées partout dans le monde. Nous sommes enfin rendus en 2015 et plus que quelques mois nous séparent de la COP 21 de Paris qui elle aussi est présentée comme la conférence de la dernière chance pour les dirigeants du monde à pouvoir parvenir à un accord global sur le climat, ceci en vue de maintenir d'ici la fin de ce siècle la température de la planète à 2°. Mais faut-il croire à cet enthousiasme mondial, quand on sait déjà que les engagements comme celui du fonds vert annoncés depuis 2010 pour soutenir les pays en voie de développement à faire face aux mesures d'adaptation au changement climatique, demeurent à nos jours inopérants ? Nous ne saurions oublier le processus REDD sensé mettre en place un mécanisme de compensation carbone mais qui tarde aussi à porter des fruits.



Comme le dit un adage, « tant qu'il y a la vie, il y a l'espoir ». Afrique Environnement Plus lance à travers ce numéro, une série de réflexions qui devront nous accompagner tout le long de cette année à développer les actions autour de cette conférence jusqu'en janvier 2016.

Bonne et heureuse année 2015.■

Raoul SIEMENI





## La conférence des Nations Unies sur les Changements Climatiques de Lima en décembre 2014

### Quels enjeux ? Quels résultats ? Quelles suites ?



Entre le 1er et le 14 décembre 2014, 195 pays se sont réunis à Lima, au Pérou, dans le cadre de la 20<sup>e</sup> conférence des Nations Unies sur le climat (CdP 20). Alors qu'il s'agissait d'une étape déterminante sur la route de l'accord climatique qui devra être adopté à Paris en 2015, et qu'il s'agissait de traiter des enjeux majeurs pour l'avenir de notre planète, force est de constater que –encore une fois- les résultats n'ont pas été à la hauteur des attentes même si il faut souligner quelques avancées. L'association ENERGIES 2050 a participé à la Conférence de Lima et vous propose ici un bilan des faits marquants.

#### Un contexte de plus en plus tendu, à l'image de l'urgence à laquelle sont confrontées nos sociétés

Les changements climatiques et leurs conséquences constituent l'un des plus gros défis auxquels sont confrontées nos sociétés. Nos modes de consommation et de production, notre utilisation massive d'énergies fossiles et les importantes émissions de gaz à effet de serre (GES) qui en résultent en sont les principales causes. Dans ce contexte, il est urgent de mettre en œuvre les moyens

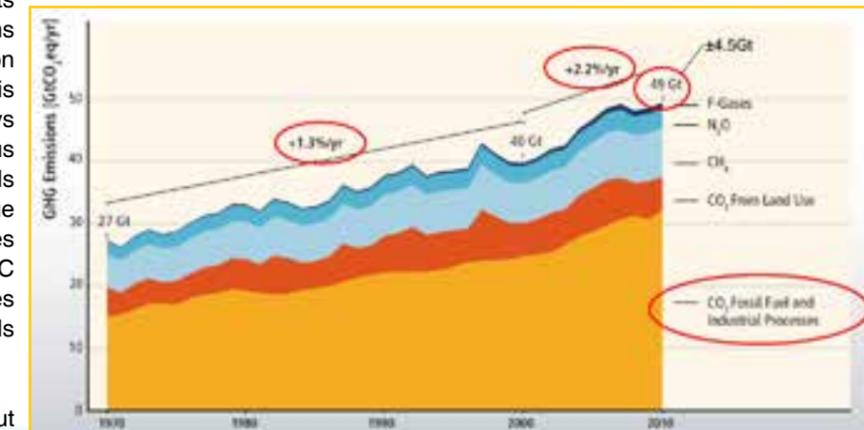


visant à limiter les émissions de GES, tout en assurant les conditions d'un développement harmonieux de nos sociétés et en gardant à l'esprit l'indispensable solidarité à établir entre pays industrialisés, économies en transition et pays en développement. La CdP20 illustre à quel point la mobilisation de la Communauté internationale sur la problématique du changement climatique est historique, avec des négociations qui prennent place chaque année depuis plus de 20 ans.

En 1992, suite à l'acceptation générale de la globalité du réchauffement climatique, il était clair que la réponse à apporter devait également être globale. La Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) fut alors adoptée dans le but de limiter les émissions de GES selon un principe de responsabilité partagée mais différenciée. Ainsi, depuis 1995, les pays signataires de la CCNUCC se réunissent tous les ans pour échanger et élaborer des outils pour lutter contre le réchauffement climatique à l'échelle internationale. Ces Conférences des Parties sous couvert de la CCNUCC (ou CdP), traitent ainsi d'enjeux planétaires majeurs et contribuent à l'élaboration d'outils et de protocoles très importants.

Par exemple, le Protocole de Kyoto, qui fut adopté en 1997 et qui entra finalement en vigueur en 2005 lors de la 11<sup>e</sup> CdP à Montréal, engageait les Etats signataires (et en particulier les pays développés), à réduire leurs émissions de GES de 5% par an en moyenne par rapport aux niveaux d'émissions de 1990 sur la période 2008-2012. Conformément au principe fondateur de la CCNUCC de « responsabilité partagée mais différenciée »,

sur cette première période d'engagement les pays en développement n'étaient quant à eux pas soumis à des objectifs chiffrés de réduction (étant historiquement peu responsables des émissions de GES et étant confrontés à d'importants défis en terme de développement). Dans le même esprit, les pays développés devaient accompagner les plus vulnérables sur des trajectoires bas-carbone. Malgré ce premier pas concret vers une lutte globale et solidaire contre le réchauffement climatique, les taux de croissance des émissions de GES ont été les plus importants au cours des dix dernières années (cf figure ci-dessous).



Augmentation des émissions mondiales de GES depuis 1970  
Source : 5<sup>ème</sup> Rapport du GIEC, Groupe de travail III, Avril 2014

Pour ajouter à ce triste tableau, les Parties n'ont pas réussi à élaborer, de façon collégiale, des engagements ambitieux pour la période post-2012. Il n'y a donc, à l'heure



Crédit photo Energies 2050



Crédit photo Energies 2050

d'ENERGIES 2050 dans ce même numéro: « Changement climatique, développement durable ... des enjeux majeurs pour la fin de l'année 2014 : un rendez-vous que l'humanité ne peut manquer », il reste néanmoins des opportunités pour corriger nos trajectoires de développement et nous engager collectivement vers des modes de consommation et de production qui soient respectueux de la planète. Les conclusions de ce rapport nous invitent plus que jamais à agir et, dans cette perspective, un engagement fort de la part des Etats, mais aussi de l'ensemble des acteurs concernés (acteurs publics et privés mais aussi les citoyens), est indispensable pour atténuer l'ampleur d'un phénomène déjà en marche. Dans le cas contraire, les conséquences pour l'être humain et les écosystèmes pourraient être très graves voire irréversibles.

### Un bilan minimaliste aggravé par un manque de confiance notable entre les Parties

Des milliers de dirigeants gouvernementaux, négociateurs, experts, et représentants de la société civile issus de 195 pays, se sont réunis du 1er au 14 décembre à Lima pour la 20e conférence des Nations-Unies sur les changements climatiques (CdP20). L'un des objectifs majeurs était d'élaborer un texte de négociation qui servira de base pour l'accord international sur le climat qui devra être adopté lors de la CdP21 de Paris en décembre 2015. Celui-ci est inclus comme annexe à la dernière décision adoptée à Lima, intitulé « l'appel de Lima pour l'action sur le climat ». Il s'agissait également à Lima de trouver des moyens d'atténuer l'accroissement des émissions de GES le plus rapidement possible, c'est-à-dire sans attendre 2020, la date prévue d'application de Paris. La CdP de Lima visait aussi à traiter la question du financement des solutions permettant de lutter contre les changements climatiques et de s'adapter à leurs impacts, notamment dans les pays en développement.

Sur ce dernier point, les 10,14 milliards de dollars américains de contributions au Fonds Vert pour le Climat -promis par les pays industrialisés pour la période 2015 et 2018- ont envoyé un signal politique positif important. Cependant, et pour relativiser cette avancée, aucune solution n'a été annoncée pour atteindre et sécuriser l'objectif de 100 milliards de dollars américains par an d'ici 2020 pour parer à la crise climatique et énergétique vécue dans les pays en développement. D'où la déception exprimée par Aïssatou Diouf, du Réseau climat et développement (auquel appartient également ENERGIES 2050): « Nous, pays en développement et particulièrement pays africains, nous attendions beaucoup en particulier sur le financement. Un rapport récent publié par le PNUE nous dit que d'ici 2025 nous aurons besoin de 150 milliards de dollars par an pour faire face au changement climatique dans les pays en développement et aujourd'hui on n'a rien sur la table ».

De manière générale, même si le constat sur l'urgence à agir en faveur du climat est sans équivoque, le consensus autour des moyens à mettre en œuvre pour stabiliser le climat n'est pas aussi évident à atteindre. La CdP de Lima

actuelle, aucun accord climatique pour contraindre les gouvernements à mettre en œuvre des mesures concrètes. Malgré tout, lors de la Conférence de Durban en 2011, les Parties se sont tout de même accordées sur un échéancier pour la mise en place d'ici à 2015 d'« un protocole, un autre instrument juridique ou un texte convenu d'un commun accord ayant valeur juridique, applicable à toutes les Parties ». Si l'engagement international est respecté, l'accord devrait être adopté lors de la CdP21 de Paris fin 2015, pour une mise en vigueur en 2020.

Ceci illustre bien l'inéquation entre la lourdeur et donc la lenteur des prises de décisions et des actions concrètes menées dans le cadre de la CCNUCC et la situation climatique qui s'aggrave de jour en jour. Cette urgence à agir nous est notamment rappelée au travers de la synthèse du 5ème Rapport d'Evaluation sur le Climat du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), publiée au début du mois de novembre 2014. Si les constats qui y sont faits sont très alarmants (voir l'article



Crédit photo Energies 2050

n'a pas dérogé aux précédentes conférences, en soulevant à nouveau et sans y apporter réellement de réponse, cette question litigieuse. Pour finir, même si la conférence s'est terminée dans la nuit du 13 au 14 décembre à l'issue d'un prolongement de près de 36 heures, elle n'a guère apporté de réponses satisfaisantes aux objectifs initiaux. Les « bons signaux » envoyés tout au long de l'année 2014 et évoqués par le Président de la CdP20 et ministre de l'Environnement péruvien Manuel Pulgar-Vidal lors de son discours d'ouverture, n'ont donc pas réellement été suivis par des propositions concrètes.

Cela est d'autant plus grave que les négociations continuent à se baser sur un objectif de stabilisation de l'augmentation moyenne de la température terrestre à +2°C, alors même que les rapports scientifiques nous expliquent que nous sommes sur une trajectoire plus proche de +4°C voire +5°C.

C'est ainsi qu'à la CdP de Lima, et contrairement aux recommandations du GIEC et aux attentes légitimes de la communauté mondiale, les Etats ne se sont pas engagés à améliorer via des mesures concrètes et opérationnelles, leurs objectifs de réduction d'émissions de GES d'ici à 2020 (il faut tout de même noter que l'objectif général d'augmenter les ambitions d'atténuation d'ici 2020 est toujours dans la décision). En conséquence de quoi, l'écart entre ce qu'il faudrait faire et ce qui est fait ne cesse de s'accroître et ceci, malgré une situation plus qu'alarmante.

L'absence de consensus entre les Parties s'explique notamment par la remise en cause de la répartition des financements et des efforts de réduction, au regard de

la nouvelle position des pays développés et des pays en développement (PED). Face à la montée en puissance, ces dernières années, de grands pays émergents, les pays développés désirent assouplir les catégories traditionnelles « pays développés/pays en développement » afin de mieux répartir les efforts de lutte contre le changement climatique. Dans ce contexte, bien que la plupart des pays ait pris conscience de la gravité des problématiques liées au climat, ceux-ci hésitent à s'engager dans des processus permettant de répondre aux impératifs du changement climatique tant que chaque « côté » maintient son statut quo (les PED attendent des engagements de financement de la part des pays développés et les pays développés attendent que les PED gros émetteurs s'engagent à atténuer leurs émissions).

Ce manque d'engagement notable des Parties peut en partie trouver son origine dans le paradoxe désormais bien connu de « Mancur Olson » qui désigne le fait que des parties peuvent être amenées à ne pas se mobiliser malgré la présence d'un intérêt commun, car chacune d'entre elle préfère se reposer sur l'action des autres pour bénéficier des avantages globaux (en l'occurrence le ralentissement des changements climatiques) tout en économisant les coûts liés à la mobilisation. Afin de résoudre cette problématique, il sera nécessaire de réinterpréter le principe de responsabilité partagée mais différenciée de la CCNUCC de manière non plus statique avec deux groupes de pays fixes mais de manière dynamique.

A l'approche de la clôture de la 20e conférence des Parties et face au manque d'avancées concrètes sur le texte «





Crédit photo : Energies 2050

L'appel de Lima pour l'action sur le climat », il fut nécessaire de prolonger la conférence d'une trentaine d'heures afin d'éviter l'échec de cet importante étape dans le processus des négociations qui aurait eu de graves répercussions compte tenu de l'importance des enjeux.

Le document qui en découle est relativement pauvre mais il a, au moins, le mérite de lancer les bases de celui qui sera présenté à Paris l'année prochaine. Dans ce document, chaque pays devra annoncer ses contributions prévues concernant la réduction des émissions de GES, si possible d'ici le 31 mars 2015, ou à minima avant la CdP de Paris. Il faut cependant noter que ces contributions nationales sont libres - c'est-à-dire que les Etats choisiront leur calendrier et l'année de référence par rapport à laquelle ils s'engagent à réduire les émissions – et qu'elles ne seront pas soumises à évaluation avant la CdP de Paris. La synthèse de ces engagements sera publiée le 1er novembre 2015.

In fine, il est légitime de se poser la question de savoir si ces mesures, qui devraient aboutir à des déclarations d'intention, sont réellement adaptées pour répondre aux impératifs climatiques consistant à réduire suffisamment les émissions de GES pour limiter le réchauffement climatique à 2 °C (voire 1,5°C). « L'appel de Lima pour l'action sur le climat » reste donc très faible et flou sur plusieurs points qui devront être renégociés à la prochaine conférence climat à Paris en 2015. La 21e CdP devra donc régler les dossiers les plus cruciaux.

Comme le résume Mary Robinson, envoyée spéciale des Nations unies pour le climat, « Les gouvernements

à Lima ont fait le strict minimum pour garder le processus de négociations multilatéral en vie, mais ils n'ont pas fait assez pour convaincre que le monde est prêt à adopter un accord sur le climat ambitieux et équitable l'an prochain à Paris ».

Bien qu'il soit pour le moment complètement absurde d'enterrer la 21e CdP avant même qu'elle n'ait eu lieu, il est tout de même parfaitement raisonnable d'émettre quelques inquiétudes quant à l'écart entre les objectifs nécessaires et l'état actuel des négociations et des engagements. Cela pousse d'ailleurs un nombre grandissant de négociateurs à ne plus accorder de crédits à ce qui se passe dans les CdP.

#### Le potentiel des gouvernements locaux dans la dynamisation des négociations

Nous pouvons cependant nuancer ce sombre tableau en changeant d'échelle de perception. Si l'on descend de niveau dans l'échelle de décision, nous nous apercevons que les collectivités locales œuvrent partout dans le monde en mettant en place des initiatives concrètes visant à la fois à atténuer les émissions de GES et à lutter contre les conséquences des changements climatiques. Par exemple, l'Association des Régions de France (ARF) a présenté à Lima quelques pratiques innovantes (écotourisme, énergies renouvelables, etc.) qu'elles partagent avec de nombreux territoires dans le monde via des démarches de coopération. Le secteur privé et le secteur associatif développent également de nombreux

projets de lutte contre les changements climatiques, en mesure d'être partagés et dupliqués. Toutes ces initiatives locales pourraient avoir un écho dans les CdP et contribuer à relancer une dynamique internationale qui commence progressivement à s'essouffler.

Dans l'idée de rassembler toutes ces initiatives sur une même plateforme afin de leur apporter une certaine visibilité, un nouveau portail d'action, intitulé NAZCA (pour Non-state Actor Zone for Climate Action) a été lancé dans le cadre du « Programme d'action de Lima » pour lutter contre les changements climatiques. Il visera à enrichir et à dynamiser les négociations pour le futur accord sur le climat devant aboutir lors de la CdP21 en mettant en valeur les actions concrètes en faveur du climat entreprises par des acteurs non étatiques (villes, régions, entreprises et autres investisseurs). Le portail comptabilise pour le moment 913 actions en faveur du climat et 319 villes, 261 entreprises et 69 sous-régions participantes.

Actuellement, le portail affiche des milliers de données d'action sur le climat, dont beaucoup ont été fournies par le Carbon Disclosure Project (CDP) et le carbonCitiesClimateRegistry (cCCR) de l'ICLEI - Local Governments for Sustainability, première plateforme de reporting au monde pour l'action climatique locale et infranationale.

En outre, et toujours dans le cadre de la conférence de Lima, le World Resources Institute, ICLEI - Local Governments for Sustainability et le C40 CitiesClimate Leadership Group ont officiellement lancé le 8 décembre 2014, le Protocole mondial pour les inventaires des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle communautaire (Global Protocol for Community-Scale Greenhouse Gas Emission Inventories - GPC). Il s'agit d'un protocole de la plus haute importance car il permet de diagnostiquer l'empreinte carbone des villes et des territoires de manière à être en capacité d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies appropriées et d'évaluer les progrès accomplis.

On constate donc une progressive réelle prise en compte de l'échelle locale – pourvoyeuse de solutions concrètes - dans les négociations internationales. Avant que leurs efforts soient pris en compte, les gouvernements locaux ont pendant longtemps manqué de reconnaissance et d'un rôle clair au sein des négociations internationales de la CCNUCC. En 2010, la CdP16 les a reconnus comme parties prenantes devant être mobilisées dans le cadre de l'action concertée à long terme au titre de la Convention.

Ainsi, et jusqu'à la conférence de Paris fin 2015, les pays doivent maintenant se concentrer sur la participation et l'autonomisation des gouvernements locaux et infranationaux, afin d'améliorer leur contribution à élever le niveau des ambitions. Chaque contribution sur l'atténuation et l'adaptation initiée par tout acteur doit être incitée, reconnue et promue dans les négociations afin d'amorcer une réelle transition vers des sociétés plus sobres et plus durables.



Crédit photo : Energies 2050

#### Préparer la 21e CdP et répondre aux attentes globales, des défis rendus désormais titanesques

Au regard des résultats relativement limités de la conférence de Lima, les devoirs des Etats jusqu'au sommet de Paris sont clairs : ils doivent aborder les questions centrales - mécanismes d'examen et de spirale ascendante, adaptation/atténuation, pertes et dommages, soutien/solidarité, différenciation – tout en élargissant leur approche auto-centrée.

Suite à la Conférence de Lima, afin de permettre de réelles avancées, plusieurs rendez-vous vont jaloner l'année 2015 en vue d'un accord multilatéral fin 2015 à Paris. Ces différents événements vont notamment avoir pour objectif de renforcer le texte « l'appel de Lima pour l'action sur le climat » qui a été amorcé à la fin de la CdP20. Du 8 au 13 février 2015, les pays se retrouveront à Genève pour reprendre les discussions sur le document de travail du futur accord de Paris. Ensuite, avant le 31 mars, les pays en mesure de le faire devront annoncer leurs contributions prévues au niveau national pour limiter leurs émissions de GES.

Le 31 mai a par ailleurs été fixé comme date-butoir pour qu'un projet officiel de texte soit soumis aux 195 pays membres de la Convention de l'ONU sur le climat, avant la réunion intermédiaire annuelle à Bonn, du 3 au 14 juin, qui permettra de faire le bilan et de poursuivre les négociations sur le futur accord.

Durant le deuxième semestre 2015, une dernière session de négociations intermédiaires se tiendra pour préparer l'accord de Paris dans un lieu à définir. De son côté, le secrétariat de la CCNUCC réalisera pour le 1er novembre



une synthèse agréant les différentes contributions communiquées. Cela permettra de mesurer l'effort global par rapport à l'objectif de limiter la hausse du thermomètre de la planète à 2°C et, sans nul doute, de constater qu'un fossé reste à combler.

Pour finir l'année 2015, la 21e CdP se déroulera du 30 novembre au 11 décembre sur le site du Bourget, au nord de Paris, France.

L'agenda international est donc sous pression et des décisions majeures sont attendues pour l'année 2015 même si les réponses à apporter sont complexes et multiples car elles font référence à des acteurs différents qui n'ont pas toujours le même objectif ni le même processus d'évaluation et encore moins les mêmes leviers d'action.

Malgré ce qui précède et notamment les divergences de positions des Etats, il est important -voire essentiel- de continuer à essayer de trouver un consensus international sous couvert des Nations-Unies. Rien ne serait pire que d'arriver, in fine, à valider un accord n'engageant que ceux qui le désirent avec des objectifs et des moyens à la discrétion de chacun suivant sa bonne volonté. Au-delà de l'engagement nécessaire de toutes les strates de nos sociétés (du citoyen aux gouvernements locaux en passant par les secteurs privés et associatifs), il ya donc un besoin évident de leaders ou en d'autres termes, de pays disposés à aller plus loin, plus vite et de former des alliances allant au-delà du plus petit dénominateur commun. C'est en s'engageant dans des programmes innovants liés notamment au secteur de l'énergie et en soutenant réellement les plus vulnérables dans leurs efforts d'une façon qui génère des avantages pour tous les membres de l'alliance que ces leaders prouveront que la transition poussée par une forte ambition est possible et même nécessaire pour lutter contre les effets des changements climatiques.

## ENERGIES 2050 :

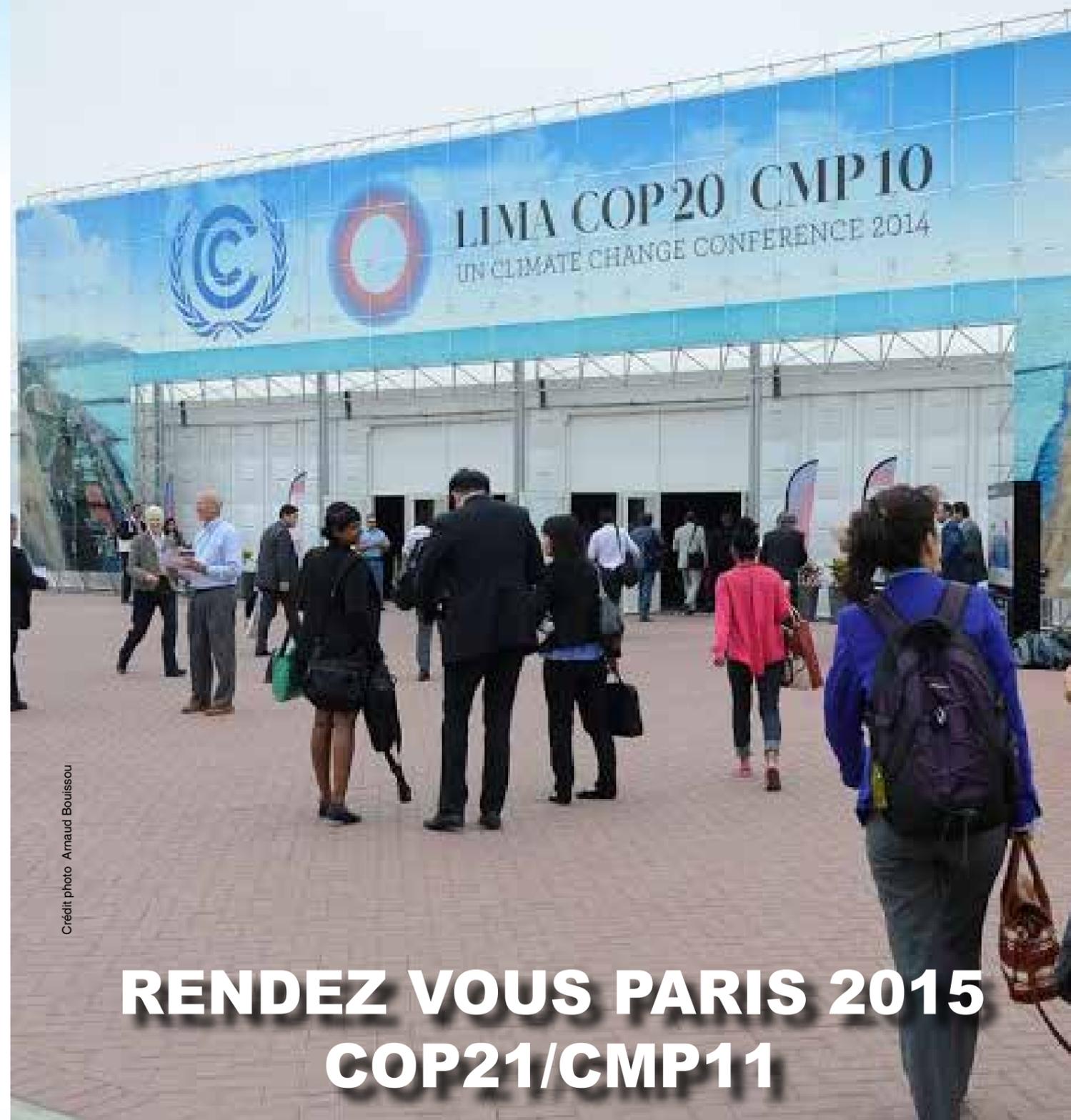
### notre engagement pour un futur climatique durable

La lutte contre les conséquences des changements climatiques ne doit cependant pas se focaliser que sur la CdP21 afin de ne pas être dépendante des résultats de la conférence officielle dans les actions à entreprendre. La transition à mettre en œuvre doit être globale et chacun d'entre nous doit y prendre part.

C'est dans cet objectif que l'association ENERGIES 2050 se mobilise au quotidien : informer, fédérer, mettre en place des projets pilotes à forte duplicabilité pour donner à chacun les moyens d'être acteur de la transition de nos sociétés vers des modèles durables, respectueux de l'environnement, justes et solidaires. Le temps nous est compté mais rien n'est perdu d'avance. Les apparentes fatalités et impuissances à agir n'engagent que ceux qui contribuent à ce que rien ne change.

Rejoignez-nous sur [www.energies2050.org](http://www.energies2050.org)

Document collectif réalisé sous la direction de Stéphane POUFFARY  
(auteurs principaux Stéphane POUFFARY, Philippine WATERKEYN Heather ROGERS et Nathanaël Merabli).  
Décembre 2014 [contact@energies2050.org](mailto:contact@energies2050.org)



Crédit photo Arnaud Bouissou

## RENDEZ VOUS PARIS 2015 COP21/CMP11

La France va accueillir et présider la vingt-et-unième Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques de 2015 (COP21/CMP11), aussi appelée « Paris 2015 ». C'est une échéance cruciale, puisqu'elle doit aboutir à un nouvel accord international sur le climat, applicable à tous les pays, dans l'objectif de maintenir le réchauffement mondial en deçà de 2°C. La France va donc jouer un rôle de premier ordre sur le plan international, pour rapprocher les points de vue et faciliter la recherche d'un consensus des Nations unies, et aussi au sein de l'Union européenne, qui occupe une place importante dans les négociations sur le climat.



Lima Climate Action High Level Meeting



Lima Climate Action High Level Meeting

## RENDEZ VOUS PARIS 2015 COP21/CMP11

### Enjeux

**C**ette conférence de décembre 2015 sera l'une des plus grandes conférences internationales sur le climat jamais organisée. L'enjeu est majeur : contenir un dérèglement climatique qui menace nos sociétés et nos économies. La conférence Paris 2015 doit conduire à l'adoption d'un accord international qui posera le cadre d'une transition vers des sociétés et des économies résilientes et sobres en carbone.

À ce titre, la responsabilité de la France est double :

1. Accueillir, pendant deux semaines, dans les meilleures conditions, les 20 000 délégués et observateurs attendus sous les auspices des Nations unies ;
2. Assurer un rôle de facilitateur auprès de toutes les parties prenantes de la négociation, pour rapprocher les points de vue et permettre l'adoption d'un accord par consensus.

Cette conférence doit marquer une étape décisive dans la négociation du futur accord international qui entrera en vigueur en 2020, en adoptant ses grandes lignes, avec

comme objectif que tous les pays, dont les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre - pays développés comme pays en développement - soient engagés pour la première fois par un accord universel sur le climat.

La France souhaite un accord applicable à tous, respectant le principe de différenciation (tous les pays ne sont pas également responsables du dérèglement du climat), suffisamment ambitieux pour engager les transformations nécessaires au respect de l'objectif de +2°C et doté de règles juridiques communes.

La France promet aussi un « Agenda des solutions », qui a vocation à regrouper et à dynamiser les initiatives des entreprises, des collectivités, etc. afin de porter en amont de la conférence une vision plus positive de la lutte contre le dérèglement climatique. Paris 2015 doit incarner un changement de paradigme : lutter contre le défi climatique ne signifie pas un nécessaire « partage du fardeau » des émissions, mais constitue surtout une opportunité de créations d'emplois et de richesses, d'invention de nouveaux modes de production et de consommation.

## LE CHOIX DE LA FRANCE

**E**n septembre 2012, le président de la République François Hollande a fait part de l'intention de la France d'accueillir en 2015 la 21<sup>e</sup> Conférence des parties (COP21) à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et la 11<sup>e</sup> session de la réunion des pays engagés dans le Protocole de Kyoto (CMP11). La France a été officiellement désignée lors de la Conférence des parties de Varsovie en novembre 2013. La France s'est engagée dans la transition écologique et énergétique avec pour objectif de réduire sensiblement ses émissions de carbone. Ses émissions de gaz à effet de serre par habitant sont déjà parmi les plus faibles des pays développés. Elle travaille étroitement par ailleurs avec les pays en développement, par le biais de l'aide au développement, pour favoriser, dans le monde, des transitions vers des économies sobres en carbone. Au sein de l'Union européenne (UE), la France défend une position ambitieuse, axée sur un objectif de -40% d'émissions de gaz à effet de serre en 2030 pour que l'UE maintienne une approche exemplaire. Forte de cette expérience et de cette ambition, la France a été désignée officiellement pour accueillir la COP21/CMP11 en 2015. La France place cette conférence sous le signe de l'exemplarité environnementale et met en œuvre un programme d'action permettant de réduire au maximum l'impact de la réunion sur le plan des consommations de ressources naturelles (eau, déchets, énergies) et des émissions de gaz à effet de serre.



Séance plénière de clôture de la COP20



Lima Climate Action High Level Meeting

## Changements Climatiques Et Décisions

Les négociations internationales sur les changements climatiques n'ont cessé de prendre de l'ampleur depuis Rio en 1992. Après l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto en 2005, une vision à plus long terme s'est imposée avec le Plan de Bali en 2007, puis la validation à Copenhague en 2009 d'un objectif commun visant à contenir le réchauffement climatique à 2°C. Cancun, en 2010, a ensuite permis la concrétisation de cet objectif par la création d'institutions dédiées sur des points clés, dont ceux de l'adaptation, le Fonds vert pour le climat ou le Mécanisme technologique.

La volonté d'agir collectivement et de respecter l'objectif de +2°C s'est traduite par la création, en 2011, de la plate-forme de Durban (dite « ADP ») qui a pour mission de rassembler autour de la table tous les pays, développés et en développement, afin de travailler à un « protocole, à un instrument juridique ou à un résultat ayant force de loi » qui sera applicable à toutes les parties à la Convention Climat de l'ONU. « Le nouvel instrument » devra être adopté en 2015 et mis en œuvre à partir de 2020 : c'est cela que vise Paris 2015. La conférence de Doha a entériné l'engagement de plusieurs pays industrialisés dans une seconde période d'engagement du Protocole de Kyoto (2013/2020) et a mis fin au mandat de Bali. La Conférence de Varsovie en 2013 a permis de franchir une étape indispensable pour parvenir à un accord universel sur le climat à Paris en 2015 : tous les États devront communiquer leurs « contributions », c'est-à-dire les efforts qu'ils comptent engager pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre avant la Conférence de Paris afin qu'elles soient évaluées au premier semestre 2015.

## DE LIMA A PARIS

### Compte rendu des négociations de la COP20/CMP10

Au terme de deux semaines intenses de négociations, et après une prolongation de près de 36h, la COP20 s'est achevée à Lima dans la nuit du samedi au dimanche 14 décembre 2014 sur une décision utile pour avancer vers la COP21. La France, présidente montante de la Conférence des parties, a salué cet « Appel de Lima pour l'action climatique », qui comporte un avant-projet du futur accord de Paris. Sous la houlette de la présidence péruvienne, qui a su créer un climat de confiance et d'échanges durant la COP20, les 195 pays représentés à Lima ont travaillé intensément, exploré des options, testé des idées. Et surtout, tous ces pays ont sans exception manifesté leur volonté de signer un accord à Paris en décembre 2015. C'est unique et historique.

Plus précisément, la décision de Lima recouvre également un avant-projet de texte de l'accord de Paris de 37 pages. Ce texte présente les principales options pour construire tout au long de l'année le futur accord. C'est sur cette base que les discussions reprendront en février, à Genève, pour aboutir à un projet d'accord fin mars. Les points majeurs de cette négociation sont désormais bien identifiés : la différenciation entre pays développés et pays en développement, la transparence des engagements et leur comparabilité, la forme juridique de l'accord, l'adaptation et le financement.

« L'appel de Lima pour l'action climatique » précise également le processus de présentation des contributions nationales que chaque État – pays développés comme pays en développement – doit présenter, dès le premier trimestre 2015.

Pour la première fois, tous les pays sans exception se sont engagés à présenter en particulier leurs efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les États sont aussi invités à examiner l'opportunité d'inclure des actions d'adaptation, une priorité pour de très nombreux pays en développement. Ces contributions seront rendues publiques pour que chacun puisse les évaluer ; le secrétariat de la CCNUCC éditera début novembre un rapport agrégeant ces contributions, ce qui permettra de déterminer leur effet cumulé au regard des objectifs de la Convention, en particulier le maintien du réchauffement global sous la barre des 2°C.



Crédit photo Arnaud Bouissou

Lima a également permis d'enregistrer des progrès dans deux autres domaines clés :

- les financements, avec une première capitalisation du Fonds vert qui dépasse les 10 milliards de dollars;
- le soutien aux initiatives portant des actions immédiates et concrètes, avec le lancement d'un « Plan d'Action de Lima à Paris », qui annonce l'intention de la future présidence française de poursuivre le travail sur l'agenda des solutions avec le Pérou et les Nations unies jusqu'à la Conférence de Paris.

Pour l'année 2015, il reviendra à la future présidence française, en coordination étroite avec la présidence péruvienne, de veiller à la transparence de ce processus et de travailler avec tous les États pour favoriser l'adoption d'un accord universel sur le climat à Paris. Ambition, écoute et esprit de compromis sont nos trois mots d'ordre.

## Le rôle de la France à Lima

La COP20 de Lima a jeté les bases de travail en vue de la COP21 de Paris. C'est aussi le moment où la France a pris officiellement son rôle de « présidence montante » de la COP. Il était donc essentiel pour la France de se mobiliser très fortement.

À Lima, le segment technique de la conférence a eu lieu du 1er au 8 décembre. La délégation française, dirigée par Laurence Tubiana, l'ambassadrice chargée des négociations internationales sur les changements climatiques, se composait de :

- membres des services des ministères en charge des Affaires étrangères, de l'Écologie, des Finances et de l'Agriculture étaient présents dans la délégation française, qui ont pu assurer un suivi de l'ensemble des sujets traités par les différents groupes de travail de négociation – près de 60 au total.
- représentants d'établissement publics comme l'Institut de recherche pour le développement (IRD) ou l'Agence française de développement (AFD), venus apporter leur expertise sur plusieurs sujets et organiser de nombreux événements parallèles aux négociations.
- l'équipe du secrétariat général de la COP21, conduite par Pierre-Henri Guignard, dont la mission est d'organiser et de préparer Paris 2015 (COP21/CMP11).

Pour le segment ministériel, du 9 au 12 (prolongé jusqu'au 14) décembre, trois ministres ont fait le déplacement pour y représenter la France : Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, et Annick Girardin, ministre déléguée chargée du Développement et de la Francophonie.

Source : cop21.gouv.fr

# COP21 - CMP11

30 nov - 11 dec 2015



## RENDEZ-VOUS À

Let's meet at

Encontremonos en

Paris le Bourget

Crédit photo Arnaud Bouissou

# RENDEZ VOUS PARIS 2015

## COP21/CMP11

### Ils ont dit...



**Laurent Fabius, Ministre des Affaires Etrangères et du Développement International et futur Président de la COP21/CMP11**

« En décembre 2015 à Paris, le monde aura rendez-vous avec l'avenir de la planète. Nous accueillerons en effet ce qui s'appelle la Conférence des Nations Unies sur le Climat, c'est-à-dire la COP21. L'objectif est simple, il s'agit d'aboutir à un accord mondial afin que notre planète reste vivable. Nous savons que si nous n'agissons pas maintenant, ce qui nous menace c'est un dérèglement climatique catastrophique avec des conséquences dans tous les domaines. Notre responsabilité est donc historique puisque nous sommes la première génération à, à la fois, prendre vraiment conscience du problème, mais nous sommes la dernière génération à pouvoir agir. Mon rôle en tant que président de cette conférence au nom de la France, ce sera d'écouter chacun et de promouvoir une vision partagée par tous les pays pour arriver à un vrai engagement. Comme le dit le Secrétaire Général des Nations Unies Monsieur Ban Ki Moon, il n'y a pas de plan B parce qu'il n'y

a pas de planète B. La mobilisation de toute la France sera donc totale. Avec Paris climat 2015, la France s'engage au service de notre avenir. » ■



**Ségolène Royal, Ministre de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie**

« ...la France va être le pays hôte de la conférence sur le climat de la COP21, nous avons donc une responsabilité particulière, nous devons être exemplaires pour entraîner d'autres pays afin qu'ils s'engagent ensemble contre le dérèglement climatique et nous devons prouver qu'il est possible d'agir efficacement, de changer notre modèle énergétique. C'est pour ça que la France a adopté la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte et c'est pour ça aussi qu'elle engage des actions concrètes et chaque pays lors de la conférence de Paris, va être amené à dire ce qu'il fait sur son territoire pour engager la planète sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Nous devons être forts de notre mobilisation, nous devons engager les citoyens, engager les territoires, engager les entreprises, mettre tout en

œuvre pour réussir le sommet mondial de décembre 2015. Les constats sont là, ils sont dramatiques, les solutions sont là, elles sont formidables parce qu'elles nous engagent dans la volonté de relever un nouveau défis, et donc face au drame au lieu de baisser les bras, nous devons au contraire nous dire que ce défis là c'est une occasion de repenser notre modèle de développement, d'apporter du bien-être aux peuples du monde entier, de leur donner une occasion de reprendre leur destin en mains. » ■



**Christiana Figueres, Secrétaire Exécutive de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques**

« La Conférence de Paris sur le climat doit être un moment crucial et un tournant décisif où les gouvernements doivent travailler pour aboutir à des négociations sur le nouvel accord climatique universel en 2015. Un nouvel accord climatique constitue un grand potentiel pour canaliser la transformation qui nous met en dehors des affaires comme d'habitude, sur la base de la courbe des émissions de cette décennie, et nous emmène à la pleine neutralité climatique du siècle.

Les gouvernements du monde doivent savoir qu'un accord robuste et durable est l'occasion d'inaugurer une ère de croissance qui est bonne pour les populations, bonne pour la prospérité, et bonne pour la planète ; et la mobilisation des peuples, des investisseurs, des hommes d'affaires, des dirigeants locaux est la meilleure manière de soutenir un accord fort.

Je vous exhorte de rejoindre cette mobilisation qui commence ici sur ce site web de la COP 21, en apprenant sur les risques du changement climatique et les avantages à relever ce défi ; voir les actions

à travers le monde et s'impliquer, ensuite partager avec les autres dans le but d'engager plus de citoyens, d'entreprises, de villes pour assurer une sécurité stable et durable. Paris est la ville lumière et elle est souvent appelée la ville de l'amour. En 2015, Paris doit briller une lumière à la fois sur la voie à suivre et sur la bonne volonté à aimer notre planète comme un moyen d'exprimer l'amour que nous avons pour nos semblables hommes, femmes et enfants. Travaillons ensemble pour la réussite de la COP 21 de Paris » ■





ouverture de la cérémonie par le Président de la République du Burundi

## Conseil des Ministres de la COMIFAC

### Le Tchad passe le témoin au Burundi pour la présidence en exercice de la COMIFAC

Le 16 janvier 2015 S'est tenue à Bujumbura en République du Burundi, la huitième session ordinaire du Conseil des Ministres de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC). Cette session a été précédée du 14-15 janvier 2015 par la réunion consultative des experts.

Les travaux du Conseil ont été ouverts par son Excellence Son Excellence Monsieur Pierre Nkurunziza, Président de la République du Burundi. La cérémonie solennelle d'ouverture a été marquée par cinq allocutions : celles de Monsieur le ministre de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme du Burundi, de Madame la Secrétaire Générale Adjointe de la CEEAC, de Monsieur le Facilitateur américain du PFBC, de Madame la Ministre de l'Agriculture et de l'Environnement de la République du Tchad, Présidente en exercice sortante de la COMIFAC et de Son Excellence Monsieur le Président de la République du Burundi. A la suite de la cérémonie d'ouverture, la Présidence en exercice a été officiellement transférée par Madame le Ministre de l'Agriculture et l'Environnement de la République du Tchad à son collègue Monsieur le Ministre de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme de la République du Burundi.

Après d'intenses échanges et fructueux en huis clos, le Conseil des Ministres a relevé des constats, formulé des recommandations et des résolutions entre autres saillants:

- Les Ministres se sont, préoccupés de l'attitude de certains partenaires qui ne veulent pas mettre à la disposition du Secrétariat Exécutif des informations financières et techniques sur leurs initiatives. Ils ont, pour cela, invité les partenaires à collaborer plus étroitement avec le Secrétariat Exécutif pour renseigner sur leurs informations techniques et financières pour la comptabilisation des appuis en faveur de la sous région.
- Les Ministres ont dans le cadre de la recommandation du Conseil des Ministres de juillet 2014 sur l'ouverture de négociations entre la COMIFAC et l'Allemagne, donné mandat au Président en exercice, au Ministre des forêts et de la faune du Cameroun et au Ministre de l'Economie Forestière et du Développement Durable du Congo d'appuyer l'institution dans les négociations avec le Gouvernement allemand pour convenir d'un cadre de coopération.
- Les Ministres ont instruit le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC de formaliser, avec le Secrétariat Général de la CEEAC, un cadre de collaboration pour opérationnaliser la décision de la Conférence des Chefs d'Etat d'octobre 2007 accordant à la COMIFAC le statut d'organisme spécialisé de la CEEAC.



- Les Ministres ont invité tous les Etats membres à intégrer les CNC dans le dispositif de programmation et de budgétisation nationale en vue de prendre en charge les plans d'action des CNC et ont invité les partenaires au développement à appuyer la mise en oeuvre des plans d'actions biennaux 2015-2016 des CNC.
- Les Ministres ont approuvé le budget biennal 2015-2016 de la COMIFAC qui s'élève en recettes et dépenses à 1 348 613 946 FCFA pour le fonctionnement et à 1 685 000 000 FCFA pour la mise en oeuvre du plan d'action biennal. Ils ont invité tous les pays débiteurs à prendre les mesures nécessaires en vue d'apurer leurs arriérés en plus des paiements des montants des encours. Ils ont par ailleurs invité le Président en exercice à faire respecter l'article 20, alinéa 4 du Traité qui dispose que: «Tout Etat qui ne remplit pas ses obligations financières perd son droit de vote ainsi que tout appui de l'Organisation jusqu'à régularisation ». Les Ministres ont félicité le Cameroun et la Guinée Equatoriale qui sont à jour dans le paiement de leurs contributions ; Ils ont ensuite exhorté les partenaires techniques et financiers de s'assurer avant tout appui que le pays bénéficiaire est en règle avec ses contributions à la COMIFAC. Les Ministres ont enfin adopté la décision de la révision du taux des contributions annuelles à quarante-cinq millions (45 millions) de FCFA ; ceci à compter de l'année 2016 selon la recommandation de la session ministérielle de 2013.
- Les Ministres ont adopté après amendement le règlement intérieur du Conseil des Ministres - Aussi, ont-ils décidé de la révision de certaines dispositions du règlement intérieur de la COMIFAC dans l'optique de les mettre en conformité avec celles du Traité instituant la COMIFAC.
- Les Ministres ont adopté le document de stratégie sous régionale relatif à l'utilisation durable de la faune sauvage par les communautés autochtones et locales des pays d'Afrique Centrale, les experts suggèrent. Ils ont invité les Etats membres à utiliser le guide pour la création des aires protégées transfrontalières en Afrique Centrale lors de la création des futures aires protégées transfrontalières. Les Ministres ont

invité les Etats membres à s'inspirer des guides « de planification pour l'aménagement intégré du paysage, le Guide de planification pour la gestion des zones d'extraction de ressources, le Guide de planification pour la gestion des ressources naturelles à base communautaire et le Guide de planification pour la gestion des aires protégées » dans l'élaboration et la planification de leurs stratégies nationales d'utilisation des terres dans les espaces. Ils ont instruit le Secrétariat Exécutif d'éditer les guides de planification susmentionnés et d'en assurer une large diffusion. Les Ministres ont instruit le Secrétariat Exécutif d'éditer le « rapport de l'étude de capitalisation des expériences de mise en œuvre du Plan de convergence » et en assurer une large diffusion. Ils ont invité les pays membres à prendre des mesures pour mettre en œuvre les recommandations de cette analyse (analyse prospective sur l'évolution des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale) en vue d'anticiper sur les évolutions de leurs écosystèmes forestiers respectifs en concertation avec tous les secteurs de croissance économique (Mines, Agriculture, Infrastructures).

- Concernant l'organisation du troisième Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement d'Afrique Centrale sur la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale, les Ministres ont été édifés sur les actions entreprises par la Présidente en exercice sortante pour faire aboutir la recommandation du Conseil des Ministres d'effectuer une mission officielle auprès du Président de la République de Guinée Equatoriale pour sa réponse à abriter le Sommet. A cet effet, le Président de la République du Tchad a marqué son accord pour que cette mission officielle ait lieu en janvier 2015. Au regard des avancées enregistrées sur ce dossier, les Ministres ont donné mandat au Ministre de l'Agriculture et de l'Environnement du Tchad pour mener la mission officielle auprès du Président de la République de Guinée Equatoriale
- Relativement à la situation du Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale: Les Ministres ont été informés de la situation préoccupante du RAPAC. Ils ont à cet effet instruit le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC de clarifier en collaboration avec le Secrétariat Exécutif du RAPAC, le statut du Réseau afin que la nature juridique et les modalités d'adhésion des membres soient précisées ; Les Ministres ont par ailleurs invité les Etats membres à apurer les arriérés de contributions afin que les acquis du RAPAC soient préservés ; Les Ministres ont enfin demandé la convocation d'un Conseil d'Administration du RAPAC dans les meilleurs délais par le Président dudit Conseil afin de permettre de délibérer sur la situation préoccupante de ce Réseau
- Sur le processus du Sommet des bassins forestiers d'Amazonie, d'Asie du Sud-Est et du Congo et de la signature de l'Accord de coopération entre les gouvernements des pays : Les Ministres ont réitéré leurs félicitations au Congo pour avoir relancé le processus avec la facilitation de la FAO ; Ils ont pris acte des conclusions de l'évènement parallèle sur le



Vue que quelques ministres



passage du témoin du ministre tchadien au ministre burundais

projet d'accord de coopération organisé en marge de la cinquantième session du Conseil International des Bois Tropicaux à Yokohama au Japon ; Les Ministres ont encouragé le Ministre de l'Economie Forestière et du Développement Durable de la République du Congo à mettre en oeuvre les conclusions de l'évènement parallèle de Yokohama ; Ils ont enfin invité les Ministres en charge des Forêts et Environnement des pays d'Afrique Centrale à diligenter les amendements éventuels du Projet d'Accord de coopération dès réception officielle de ce document.

- Concernant l'état d'avancement de la redynamisation de l'Organisation pour la Conservation de la Faune Sauvage en Afrique (OCFSA) : Les Ministres ont pris acte de l'état d'avancement de l'organisation de la Conférence des Ministres de l'OCFSA ; Ils ont réitéré les félicitations à la République du Cameroun pour les efforts consentis jusqu'à nos jours dans le processus de redynamisation de l'OCFSA ; Les Ministres ont enfin invité les pays membres de l'OCFSA à payer leurs arriérés de contributions et les partenaires au développement à appuyer l'organisation de la Conférence des Ministres.
- Relativement au dialogue Chine-COMIFAC sur les forêts : Les Ministres ont pris acte de l'état d'avancement de ce dialogue et invité la Présidence en exercice à poursuivre ledit dialogue en vue de l'établissement d'un mémorandum d'entente entre la COMIFAC et la Chine. ■

PFBC



## Interview

**Monsieur Abdelaziz TAARIJI**  
1er vice-président de l'AMEPA

Dans le cadre du partenariat qui lie AEP à MEDCOM, l'agence marocaine de communication, AEP s'est rendu au Cameroun pour prendre part au Salon Eau Expo organisé par l'Agence Marocaine de l'Eau Potable et de l'Assainissement (AMEPA), du 8 au 10 décembre à l'hôtel Mont Febe, Yaoundé. C'est durant cette exposition que notre organe s'est rapproché de Monsieur Abdelaziz TAARIJI, 1er vice-président de l'AMEPA, qui nous parle des objectifs visés par l'organisation d'une telle rencontre au Cameroun.

### Afrique Environnement Plus : Quels sont les objectifs visés par l'AMEPA dans le cadre de l'organisation de ce Salon Eau Expo au Cameroun ?

Abdellaziz Taaraji : Les objectifs que nous nous sommes fixés étaient de faire connaître l'expertise marocaine et nous sommes venus avec des experts marocains dans différents domaines de l'ingénierie, de l'équipement, des stations de pompage, de traitement de l'eau, de l'épuration, d'équipement électromécanique et aussi de la télé gestion. Les objectifs ont été atteints car nous voulions faire toucher du doigt les donneurs d'ordre qui étaient présents qui sont les maires des différentes communes, et ils nous ont félicités pour la qualité de nos exposés.

### Que pensez-vous pouvoir apporter aux communes du Cameroun en matière d'assainissement et de traitement des eaux ?

Nous sommes passés par là et nous connaissons les problèmes que rencontrent ces mairies. Il y a de cela 20 ans au Maroc, le secteur rural n'avait que moins de 20% d'alimentation en eau potable, mais aujourd'hui grâce à Dieu et à l'expertise marocaine, nous sommes à plus de 94%. Donc, nous avons suggéré dans le cadre de nos recommandations de travailler en partenariat pour accompagner les mairies, qu'elles nous exposent leurs problèmes afin d'y remédier.

Comment collaborez-vous dans le cadre de l'AMEPA avec le secteur public, car nous voyons dans votre délégation un partenariat entre le secteur public et le secteur privé marocain pour atteindre les objectifs liés aux questions d'assainissement et de fourniture en eau potable au Maroc ?

Nous collaborons bien avec le secteur public. Le Maroc a besoin d'avoir des compétences nationales et le gouvernement marocain a opté pour cette solution à savoir, faire travailler les entreprises marocaines avec des entreprises étrangères et c'est ce qui a permis qu'aujourd'hui, nous pouvons dire que le savoir-faire marocain est reconnu dans toute l'Afrique de l'ouest et l'Afrique centrale dans plusieurs domaines, peut être pas encore dans le domaine de l'eau car jusqu'à présent les entreprises marocaines étaient très occupées au Maroc et ne pensaient pas s'externaliser. Nous avons développé le secteur électrique et nous sommes très bien placés en Afrique de l'ouest et en Afrique centrale de part la qualité de nos produits, qui sont en baisse de 30% par rapport aux produits européens.

### En termes d'externalisation de vos produits, qu'attendez-vous concrètement des entreprises ciblées ?

Je ne vais pas vous raconter d'histoires en disant que nous sommes là uniquement pour discuter, mais pour faire des affaires, mais avant de faire des affaires, nous avons voulu faire connaître notre expertise et notre expérience ceci étant le but de ce premier déplacement, afin que les gens sachent ce que nous sommes capables de faire, lors de nos prochains déplacements nous allons discuter affaires avec nos partenaires camerounais. Nous envisageons d'ailleurs qu'au prochain salon de l'AMEPA qui sera organisé en 2015 au Maroc, d'inviter certains donneurs d'ordres camerounais afin qu'ils puissent voir de plus près notre expertise et nos installations.

### Que peut-on retenir comme réalisations de l'AMEPA et quels sont les grands projets à venir dans le cadre du partage d'expérience avec les autres pays. Vos projets se limitent-ils au Cameroun ou d'autres pays de l'Afrique centrale y sont-ils impliqués ?

l'AMEPA a réalisé plus de 80% de l'alimentation en eau potable des villes marocaines. C'est l'industrie marocaine qui a réalisé la plus grande partie de tout ce qui a été fait au Maroc, stations de traitement, d'épuration, stations de pompage et de conduite. Nous avons de très grands projets à venir, aujourd'hui nous sommes parvenus à exploiter le maximum d'eau qui existe dans les régions néanmoins certaines régions sont plus difficiles à exploiter, mais le

gouvernement est en train de mettre en place un transfert d'eau qui est très important pour le pays. Pour ce qui est de notre externalisation, nous avons établi un programme au niveau de l'Afrique et je suis président du comité africain au sein de l'association marocaine des exportateurs; à ce titre là et avec l'aide du gouvernement marocain aidé de MAROC EXPORT et celle du ministère du commerce extérieur, nous espérons pouvoir dupliquer cette réussite marocaine dans différents pays africains

### Quels sont les moyens financiers que le gouvernement marocain met à disposition des entreprises pour les accompagner dans leurs projets d'exportation ?

Le gouvernement met à la disposition des entreprises un programme financier pour pouvoir s'exporter. Il y a plusieurs produits qui sont mis à la disposition des entreprises à savoir le contrat de croissance, c'est-à-dire que les entreprises qui exportent peuvent être remboursées dans tous leurs frais de prospection, comme les billets d'avion, hôtels et catalogues et il y a aussi un autre produit il s'agit du consortium à l'exportation où les entreprises peuvent bénéficier des fonds pour faire des actions marketing groupées. ■

Par Raoul SIEMENI



échanges B to B



présidium à l'ouverture du salon Eau/Expo 2014



coupure du ruban des stands d'exposition



## CONGRES MONDIAL SUR LES PARCS

### Les promesses de la Vision de Sydney

Plus de 6 000 participants venus de plus de 170 pays se sont réunis au Congrès mondial sur les parcs 2014 de l'UICN à Sydney, en Australie. Reconnaisant les propriétaires traditionnels de la terre où nous nous sommes réunis, nous avons célébré une grande variété de moyens stimulants de répondre aux défis auxquels la planète fait face, à travers des approches d'aires protégées qui respectent et conservent la nature, tout en profitant de la santé et de la prospérité humaine. Nous avons reconnu que le rééquilibrage de la relation entre la société humaine et la nature est essentiel, et que les écosystèmes et leur diversité de vie soutiennent pleinement notre existence, l'identité culturelle et spirituelle, l'économie et le bien-être.

**N**ous célébrons l'expansion et l'amélioration de la gouvernance et de la gestion des aires protégées et conservées à travers le monde, le leadership et les initiatives de nombreuses régions, y compris le tout premier Congrès sur les Parcs d'Asie, depuis notre rencontre à Durban en 2003. En particulier, nous saluons la mise en place de nouvelles aires marines protégées, étant donné que la santé des océans est essentielle à la vie sur terre et doit être protégée à une échelle beaucoup plus grande. Nous reconnaissons le rôle croissant des peuples et communautés autochtones, des régions et territoires privés conservés pour réaliser la conservation de la biodiversité, les objectifs sociétaux, et les opportunités offertes par la nouvelle communication et d'autres technologies afin de mieux comprendre et engager de nouvelles cibles, dont les jeunes dans les villes à croissance rapide à travers le monde. Nous nous félicitons de nombreuses améliorations de pratiques d'entreprise, et de nombreuses réussites et partenariats variés dans tous les secteurs en faveur de la conservation de la nature et de la durabilité.

Malgré ces avancées, nous reconnaissons que les menaces contre la nature, sa diversité biologique et les aires protégées sont maintenant à leur plus haut niveau de toute l'histoire de l'humanité, en raison d'une convergence à grande échelle des impacts des modes de consommation, de la croissance démographique et de l'activité industrielle. De nombreuses aires protégées et conservées sont menacées ou sont mal gérées, et de nombreux gardes forestiers en première ligne ont tout sacrifié pour cette cause. Cette réalité doit être confrontée directement, honnêtement et en concertation. Une vision audacieuse et une action concertée sont nécessaires si nous voulons atteindre les objectifs de conservation et les aspirations humaines pour les générations actuelles et futures. Il n'y a pas de temps à perdre.

### Par conséquent, nous :

**Promettons d'ACCENTUER...** nos efforts pour assurer que les aires protégées ne régressent pas, mais progressent. Nous allons intensifier la protection de paysages, des terres humides et des milieux marins pour représenter tous les sites essentiels pour la conservation de la nature, en particulier dans les océans. Nous allons améliorer la diversité, la qualité et la vitalité de la gouvernance et de la gestion, y compris la reconnaissance et le soutien des aires conservées par les populations autochtones, les communautés locales et les entités privées appropriées. Nous nous efforcerons de promouvoir les utilisations durables des terres et éliminer les activités et les politiques qui dégradent, menacent ou entraînent l'extinction ou la perte d'écosystèmes et de leur biodiversité, y compris le commerce illégal endémique des espèces sauvages et l'impact des espèces exotiques envahissantes. Nous allons reconnaître, respecter, équiper et soutenir notre personnel de première ligne pour qu'ils remplissent leur mission souvent dangereuse, mais toujours essentielle.

**Promettons d'INSPIRER...** toutes les personnes, de toutes les générations, de toutes les régions du monde et de toutes les cultures pour qu'elles expérimentent les merveilles de la nature à travers les aires protégées, qu'elles engagent leurs cœurs et leurs esprits et qu'elles suscitent une association du bien-être physique, psychologique, écologique et spirituelle pour toute la vie. Nous allons motiver et engager

une nouvelle génération de communautés urbaines et rurales, comme un investissement essentiel dans l'avenir de la durabilité de la planète, et dans la qualité de vie des individus partout à travers le monde. Par ailleurs, en travaillant en partenariat avec et en tenant compte des traditions et des connaissances de longue date, des droits et responsabilités collectifs des populations autochtones et des communautés locales vis-à-vis de la terre, de l'eau, des ressources naturelles et de la culture, nous allons chercher à redresser et à corriger les injustices passées et continues conformément aux accords internationaux.

**Promettons d'INVESTIR...** dans les solutions qu'offre la nature, soutenus par les politiques publiques, les incitations, les outils et les garanties qui permettent d'arrêter la perte de la biodiversité, d'atténuer et de répondre au changement climatique, de réduire le risque et l'impact des catastrophes, d'améliorer la sécurité alimentaire et de l'eau, et de promouvoir la santé et la dignité humaine. Nous allons travailler pour permettre aux aires protégées et conservées et à leurs gestionnaires de concevoir et de surveiller des ripostes efficaces, fondées sur des faits et adaptées à la culture face à ces défis, et de fournir des arguments convaincants pour une reconnaissance, des incitations, des capacités et des financements directs accrus. Nous allons encourager les réseaux et les initiatives d'apprentissage régionaux qui soutiennent ces objectifs. Nous allons collaborer avec de nouveaux partenaires pour promouvoir les économies durables et équitables qui respectent les limites planétaires et la justice sociale. ■

PFBC



**Monsieur GORDIAN FANSO, Responsable de la politique des standards nationaux du FSC**

## Interview

**Monsieur GORDIAN FANSO, Responsable de la politique des standards nationaux du FSC**



Dans le cadre de sa tournée sous-régionale qui l'aurait conduit tour à tour au Congo, au Gabon, en RDC et au Cameroun où Monsieur GORDIAN FANSO, Responsable de la politique des standards nationaux du Forest Stewardship Council, a bien voulu se confier au micro de Afrique Environnement Plus, pour nous parler des nouvelles normes FSC ainsi que des objectifs visés par cette tournée en Afrique centrale.

**Afrique Environnement Plus : Vous venez d'effectuer une tournée sous régionale dans le cadre de la promotion des normes FSC. Quel était l'objectif de cette tournée ?**

GORDIAN: Premièrement, il faut absolument que dans chaque pays du Bassin du Congo qu'il y ait une norme FSC nationale. C'était l'un des premiers objectifs pour mettre en place dans chaque pays du Bassin du Congo un groupe qui va élaborer les normes nationales FSC. Le processus commencé en invitant toutes les parties prenantes pour leur faire savoir qu'il y a un processus FSC qui va commencer dans leur pays.

**Il s'agit du développement des nouvelles normes de FSC. Qu'est-ce qu'il y a de plus dans cette nouvelle procédure?**

La plupart des pays dans le Bassin du Congo utilise la

norme régionale qui a été développée par l'assemblage de tous les pays. On a organisé plusieurs ateliers pour en aboutir à ce niveau, mais jusque-là, il y a cette insatisfaction que la norme FSC ne reflète pas les réalités de chaque pays. Alors pour tenir compte de toute cette inquiétude au niveau de chaque pays, le FSC a pris l'opportunité parce que nous venons juste de compléter en 2012, la révision du critère FSC et après cette révision, c'est l'occasion exacte de revoir comment nous pouvons mettre en place les normes nationales, chose que nous sommes en train de faire ; nous allons profiter de l'occasion pour avoir dans chaque pays les normes qui sont très bien traitées au niveau national et qui sont testées sur le terrain dans chaque pays. C'est en sommes l'ajout de ce processus. En plus, il y a aussi dans les nouvelles principes de critères FSC, la question genre qui est aussi bien traitée et aussi le concept de intact forestlandscape et d'autres choses qui sont traitées et qui seront tenues en compte au niveau national.

**Au-delà de ces motivations, quel est l'état actuel de la certification FSC dans le Bassin du Congo ?**

Je pense qu'il y a une progression qui démontre que les sociétés sont intéressées et aussi que les gouvernements de la sous région supportent le travail du FSC, donc, nous avons eu l'occasion de regarder les statistiques et nous avons constaté que ces 5 dernières années, la certification FSC s'accroît dans la sous région et dans chaque pays. C'est vrai qu'il reste encore beaucoup de travail à faire au niveau promotionnel et aussi apporter le soutien aux sociétés à savoir comment trouver des marchés au niveau de l'Europe et au niveau des gouvernements, comment aider leurs politiques publiques, mais cela a une perspective positive.

**Que peut-on retenir dans le cadre du développement des nouvelles normes FSC, leur entrée en vigueur et les parties prenantes et comment ces dernières ont participé à la mise en œuvre de ce nouveau processus?**

Premièrement, il y a ce processus que nous lançons et nous avons fait un appel à toutes les parties prenantes, c'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous faisons cette tournée sous régionale dans le Bassin du Congo, afin que ces parties sachent qu'il y a un processus qui va se tenir dans leur pays et aussi qu'elles soient au courant qu'au cours du développement de ce processus elles seront contactées ; alors, ces parties prenantes peuvent prendre part soit en postulant comme membre du groupe de travail ou en s'intégrant dans le groupe consultatif. Mais en dehors du groupe consultatif, il y a aussi le territoire national et c'est la raison pour laquelle après chaque draft du document, il est publié dans le territoire national pour inviter les commentaires. Bref, on peut dire qu'il y a trois types de participation, au niveau du groupe de travail de l'élaboration des normes, au niveau du forum consultatif et quand les drafts sont prêts.

**Au niveau des entreprises dans le cadre de la mise en vigueur de ces nouvelles normes, quel est le délai fixé et comment les entreprises doivent se préparer pour s'arrimer à cette nouvelle norme?**

Actuellement, la procédure demande qu'il y ait une période



processus pour être très bien informées, sinon de façon officielle, il ya une période de transition et après cette période tous les certificats qui sont de l'ancien système ne seront plus valables.

**Quels sont les projets à venir dans le Bassin du Congo que le FSC va mener pour accompagner ce processus?**

Il faut reconnaître la grande responsabilité du gouvernement dans chaque pays puisque c'est lui qui est le détenteur de toutes les ressources naturelles, il faut avoir une bonne relation avec le gouvernement ; il faut aussi la formation sur cette notion FSC et que les gens comprennent exactement ce que nous faisons afin de mieux encourager les entreprises à aller vers la certification FSC. La relation avec l'administration et les entreprises est très importante pour le FSC. Nous avons un département au niveau international qui anime cette relation avec les entreprises qui sont certifiées FSC ; là nous essayons de chercher les marchés au niveau international et de mettre en contact les différentes entreprises avec les nouveaux marchés FSC pour qu'elles sachent exactement ce qui existe ailleurs et pour les encourager. Et en les incluant dans le processus comme parties prenantes clés, c'est déjà une opportunité pour eux de voir aussi ce qui est faisable au niveau de la société, d'une autre façon ce sont eux qui définissent leur standard. Donc, nous pouvons dire de façon indirecte que c'est un appui que nous apportons aux entreprises. Bref, ce sont les trois types de supports que je peux citer pour le moment. ■

Par Raoul SIEMENI

de transition de 1 an maximum 2 ans. Je pense qu'il est important de communiquer afin que les gens sachent qu'il y a un processus en cours et qu'en prenant part à ce processus, ils doivent profiter pour savoir comment ce processus va les impacter. Avec les entreprises, je pense qu'il est très important qu'elles fassent part de ce



DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL  
ET GESTION DE L'INFORMATION  
PROFESSIONNELLE

*en Afrique*

DIGIP AFRIQUE est une entreprise organisée autour d'un réseau de chefs d'entreprises et professionnels confirmés dans les métiers des nouvelles technologies de l'informations, de la communication et la formation professionnelle avec au moins 10 ans d'expérience professionnelle à l'international.

+241 06 71 39 72

6654 Libreville GABON

info@digipafrique.com

www.digipafrique.com

DIGIP Afrique,  
Partenaire AFRIQUE ENVIRONNEMENT PLUS,  
et Membre du RECEIAC,



## Changement climatique, développement durable ... des enjeux majeurs pour l'année 2015 : un rendez-vous que l'humanité ne peut manquer



Stéphane POUFFARY travaille dans le domaine de la coopération internationale depuis plus de 25 ans. Il est le Directeur Général et le Fondateur de l'association française ENERGIES 2050, une Organisation non gouvernementale qui travaille dans l'intérêt général en France et à l'étranger sur les questions associées au développement durable, au changement climatique et aux défis énergétiques. L'association fédère des membres et des experts d'une cinquantaine de nationalités.

Les domaines d'expertise de Stéphane POUFFARY sont le développement durable, le changement climatique, les politiques énergétiques, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, le secteur du bâtiment et de la construction, les villes et les territoires ainsi que les questions de gouvernance et de changement de comportement.

Adresse email à utiliser pour la publication :  
stephane.pouffary@energies2050.org

### Résumé :

Les changements climatiques et leurs conséquences constituent sans aucun doute une des principales menaces à laquelle nos sociétés sont confrontées. D'année en année les conséquences deviennent de plus en plus visibles et il est plus que jamais urgent d'agir dès maintenant pour tenter d'enrayer la machine climatique que l'homme a dérégulé au point d'altérer de manière irréversible des équilibres fragiles avec des conséquences potentiellement désastreuses pour l'humanité, l'environnement et plus particulièrement pour les pays et les populations fragiles.

Afin de répondre à ce défi majeur, la communauté internationale est actuellement engagée dans un agenda particulièrement contraint. Les Etats se sont engagés à élaborer d'ici 2015- un accord global, ambitieux, équitable et juridiquement contraignant qui devra entrer en vigueur en 2020. Alors que la dernière conférence sur le climat qui s'est tenue à Varsovie en Novembre 2013 n'a montré que trop peu de résultats concrets, les enjeux de celle de Lima en décembre 2014 furent particulièrement importants-avec les résultats mitigés que l'on connaît (voir l'article d'ENERGIES 2050 dans ce même numéro : « La conférence des Nations Unies sur les Changements Climatiques de Lima en décembre 2014 : Quels enjeux ? Quels résultats ? Quelles suites ? »)- et le seront d'autant plus à Paris en 2015 afin d'obtenir un accord post-2020 à la hauteur des défis.

Dans les grands débats sur ces questions, les connaissances scientifiques ont un rôle central à jouer et sont d'une importance indéniable. Le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), dont la synthèse a été publiée début novembre, est dans ce sens primordial. Bien que le document dresse un bilan très inquiétant de la situation climatique actuelle, il propose néanmoins des pistes d'action. Il est encore temps d'agir et nous avons tous un rôle à jouer.

C'est dans cet objectif que l'association ENERGIES 2050 œuvre au quotidien afin d'impliquer chacun dans la mise en œuvre d'un futur résolu plus durable, respectueux des ressources naturelles et surtout solidaire. C'est aussi dans cet esprit que nous collaborons avec plaisir et fierté avec Afrique Environnement Plus dans cette volonté de diffuser au plus grand nombre une information scientifique factuelle et pertinente sur les grands défis environnementaux et climatiques auxquels sont confrontées nos sociétés.

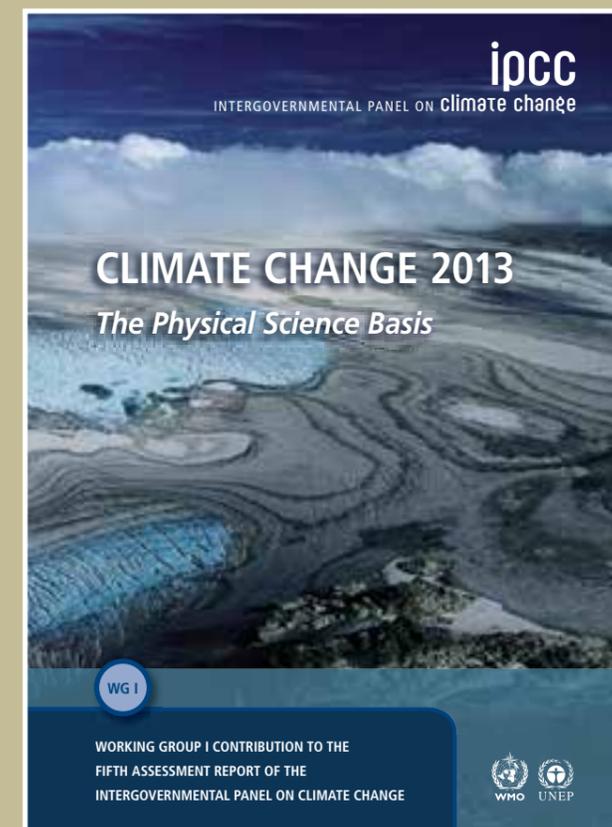
Document collectif réalisé sous la direction de Stéphane POUFFARY (auteurs principaux Philippine WATERKEYN, Stéphane POUFFARY et Heather ROGERS) – Novembre 2014 – contact@energies2050.org  
ENERGIES 2050 – 688 chemin du Plan – 06410 Biot – France  
Téléphone : +33.(0)6.80.31.91.89

## Les conclusions du dernier rapport du GIEC : des conséquences potentiellement désastreuses mais de réelles opportunités d'actions pour en limiter les effets

Depuis sa création en 1988, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a pour mission de synthétiser et d'évaluer l'ensemble des documents scientifiques publiés sur la thématique du climat. Tous les 5-6 ans, ce groupe d'experts élabore ainsi un Rapport d'évaluation faisant état de l'évolution du climat, des risques et des conséquences liés à ces changements ainsi que des stratégies d'atténuation et d'adaptation à mettre en œuvre. Basé sur plus de 30 000 documents scientifiques et issu du travail de 830 experts, de plus de 80 pays, le 5ème Rapport du GIEC constitue l'évaluation la plus complète produite à ce jour sur les changements climatiques. Tout ceci pour dire que la notoriété scientifique de ce document est incontestable et que cela rend d'autant plus inquiétant le constat qui y est fait : « l'atmosphère et les océans se sont réchauffés, la quantité de neige et de glace a diminué, le niveau de la mer s'est élevé et la concentration de dioxyde de carbone a augmenté jusqu'à un niveau sans précédent depuis 800 000 ans ».

### L'activité humaine : une responsabilité indéniable dans le changement climatique

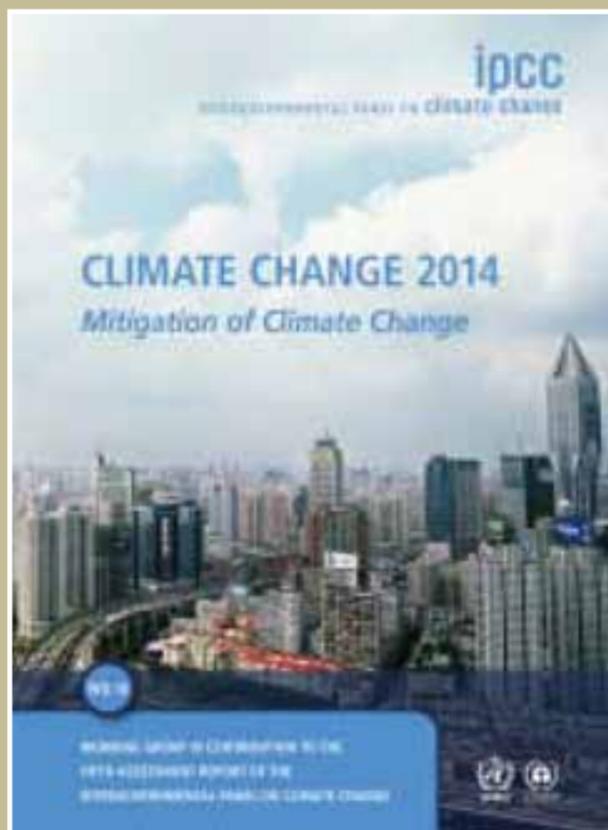
Alors que le premier rapport de 1990 n'évoquait qu'une probable corrélation entre l'activité humaine et le réchauffement climatique, la responsabilité de l'activité humaine dans ces changements est désormais qualifiée d'« extrêmement probable ». En effet, les concentrations atmosphériques des gaz à effet de serre (GES) ont considérablement augmenté depuis l'époque industrielle. Selon le GIEC, plus de la moitié des émissions de GES observées entre 1951 et 2010 seraient dues à l'activité humaine. Ceci s'explique par un recours massif aux énergies fossiles ainsi que par les émissions provoquées par la culture des sols. En effet, l'agriculture intensive et la déforestation figurent parmi les causes principales d'émissions de GES dans l'atmosphère. Ces constats sont d'autant plus inquiétants que le rapport du GIEC précise que, même si nous arrivions à réduire à zéro nos émissions de CO2 de manière immédiate, les bouleversements observés depuis les années 1950 persisteront pendant plusieurs siècles.



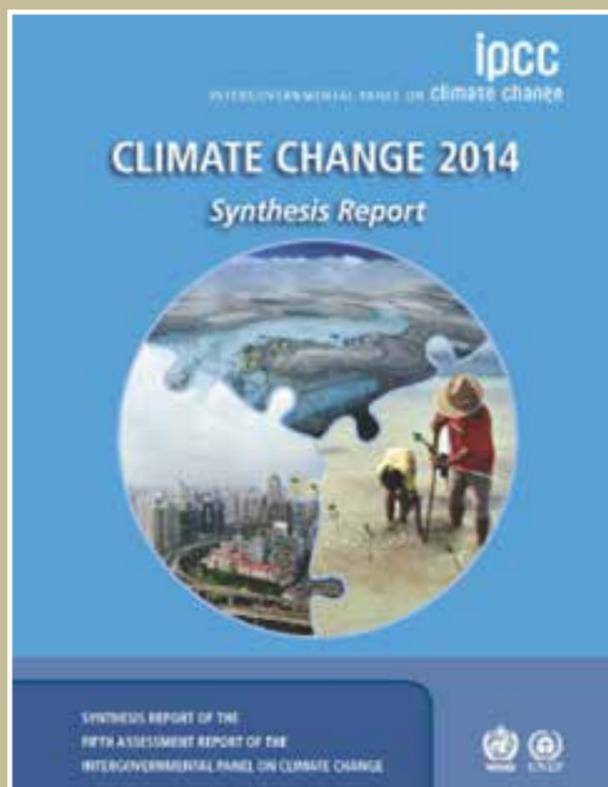
5ème Rapport d'Evaluation du GIEC, 2013/2014



5ème Rapport d'Evaluation du GIEC, 2013/2014



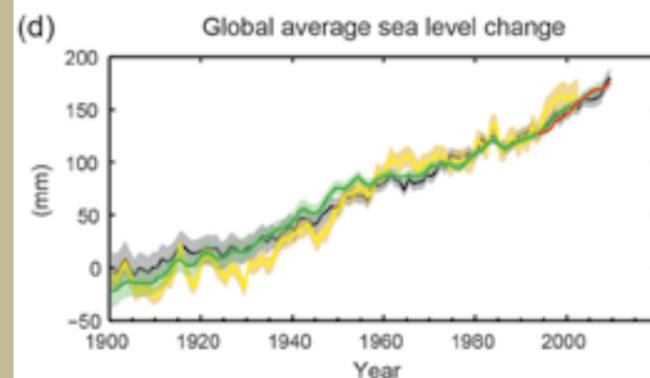
5ème Rapport d'Evaluation du GIEC, 2013/2014



5ème Rapport d'Evaluation du GIEC, 2013/2014

## Des bouleversements en cascade qu'il devient de plus en plus difficile d'enrayer

Les bouleversements en cascades entraînés par le réchauffement climatique auront des conséquences qui se feront ressentir de manière croissante sur l'ensemble des continents et des océans. Dans les régions tropicales, les températures moyennes seront très variables en fonction des saisons. D'autre part, l'Arctique se réchauffera beaucoup plus rapidement et le régime des précipitations sera de plus en plus instable entraînant des vagues de chaleur qui seront plus fréquentes et intenses dans certaines parties du monde comme le Sahel. En outre, le réchauffement et l'élévation du niveau de la mer apparaissent inévitables. La chaleur absorbée par les océans pénétrera davantage en profondeur et perturbera le cycle océanique ainsi que de nombreux écosystèmes marins.



## Des conséquences dramatiques pour l'Homme

Les conséquences des bouleversements climatiques que chacun peut déjà constater de jour en jour, vont s'accroître au cours des prochaines décennies, menant à des situations extrêmes avec des conséquences lourdes pour les populations humaines. Selon le GIEC, la proportion de la population mondiale subissant des pénuries d'eau et la proportion concernée par des inondations majeures augmenteront avec le niveau de réchauffement au cours du XXIème siècle. Ces impacts seront décuplés dans les zones où les populations ne disposent pas d'infrastructures adéquates ou de services nécessaires pour anticiper et s'adapter aux conséquences du changement climatique. Le changement climatique aura également des répercussions néfastes sur l'agriculture, celle-ci étant fortement dépendante des aléas météorologiques. Il est indéniable que le manque d'accès à une ressource en eau potable et la diminution des rendements agricoles auront un impact sans précédent sur la santé humaine. Par ailleurs, les populations seront davantage exposées à certaines maladies transmises par la prolifération de certains insectes dans plusieurs régions du monde. Dans la même série noire, selon le GIEC, la variabilité climatique est et sera de plus en plus à l'origine d'une augmentation

importante des mouvements de populations et des risques de conflits, en raison notamment d'une répartition inégale des ressources qui sera exacerbée.

## Des répercussions désastreuses sur les écosystèmes

Il va sans dire que les répercussions du changement climatique sur les écosystèmes seront tout aussi désastreuses. Une part importante des espèces terrestres et la disponibilité de la ressource en eau douce présentent des risques d'altération voire, dans certains cas, d'extinction accrus au regard des bouleversements déjà observés et de ceux à venir. Ceci est d'autant plus significatif que le réchauffement climatique interagit avec d'autres facteurs de pression tels que la modification des habitats, la surexploitation, la pollution et l'augmentation des espèces invasives. Si certaines espèces arriveront à s'habituer à un nouvel environnement, d'autres ne parviendront pas à s'acclimater à une évolution trop rapide et importante de leur habitat naturel et disparaîtront. Le Rapport du GIEC met en avant le fait que de nombreuses espèces parcourent de plus en plus de kilomètres pour trouver les ressources qui leur sont nécessaires. Par ailleurs, en raison de l'accroissement des concentrations atmosphériques de CO<sub>2</sub>, il est observé une importante acidification des océans. Ceci a des répercussions très importantes sur les espèces marines. C'est le cas notamment de certains poissons qui perdent leur instinct de survie comme constaté en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

On citera également l'exemple de la Grande Barrière de corail qui a perdu plus de la moitié de ses coraux depuis la fin du XXème siècle.

## Des opportunités d'actions à saisir de toute urgence : entre atténuation et adaptation

Alors que les constats présentés par le GIEC sont accablants, les conséquences du réchauffement climatique seront d'autant plus désastreuses si rien n'est fait. Il est urgent d'enrayer ce phénomène en limitant, dès à présent, les émissions de GES générées par nos activités. Pour ce faire, des changements considérables doivent être opérés dans l'ensemble des secteurs de nos économies, qu'il s'agisse du secteur énergétique, des transports, de l'agriculture, des infrastructures ou encore de l'industrie. Selon le Rapport de synthèse du GIEC, la croissance économique mondiale ne serait pas affectée outre mesure par des politiques d'atténuation, au contraire « plus nous attendrons pour prendre des dispositions, plus l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de ceux-ci coûteront cher. ». Au-delà des mesures d'atténuation, l'adaptation sera également indispensable pour préparer nos sociétés face aux changements devenus inévitables. Ceci étant dit, il est important de souligner qu'il s'agit bien là de deux objectifs complémentaires : l'atténuation permettra de limiter le phénomène de réchauffement climatique et donnera ainsi plus de temps à nos sociétés pour s'adapter aux évolutions à venir.



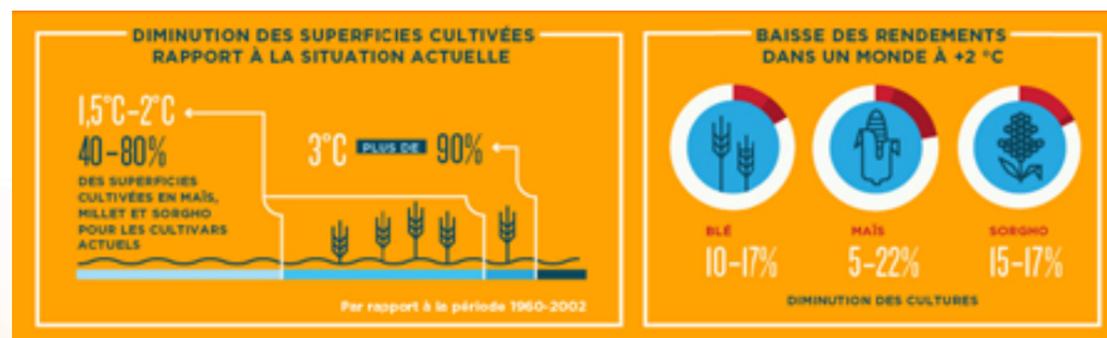
## Zoom sur les conséquences du changement climatique en Afrique Subsaharienne ...

Certains pays d'Afrique subsaharienne sont déjà confrontés à d'importantes inégalités en termes de développement social et économique, de pauvreté, d'insécurité alimentaire, de présence de maladies et de conflits chroniques. Les effets du changement climatique pour ces pays vont être exacerbés et les conséquences seront désastreuses si aucune mesure concrète n'est prise.

Par exemple, les écarts déjà importants de précipitations sur le continent Africain se verront exacerbés par les bouleversements climatiques. Selon la Banque Mondiale, « avec quatre degrés supplémentaires, à l'horizon des années 2080, les précipitations annuelles pourraient diminuer jusqu'à 30% en Afrique australe tandis que l'est du continent risque de connaître, selon de multiples études, un phénomène inverse ». En Afrique Subsaharienne, l'aridification de certaines régions aura de graves répercussions sur l'agriculture et la question de la sécurité alimentaire deviendra de plus en plus préoccupante. Selon le dernier Rapport d'évaluation du GIEC, si le réchauffement global dépasse les 2°C, la production agricole pourrait décroître de 20 à 30 % d'ici 2080 en Afrique Subsaharienne. Le développement de systèmes agricoles moins gourmands en eau et plus diversifiés pourrait être une solution au stress hydrique dont souffre cette région du monde. Néanmoins, ces pratiques agricoles -même si elles étaient généralisées- ne permettront malheureusement pas de répondre à l'ensemble des besoins alimentaires de la région.



Les importantes variations hydriques liées au réchauffement climatique menaceront non seulement la population subsaharienne mais fragiliseront aussi les espèces floristiques et faunistiques africaines dont certaines pourraient disparaître ou subir des changements physiologiques majeurs. La disparition de certaines espèces animales et végétales sera notamment accélérée en raison d'une importante déforestation en Afrique subsaharienne, liée à une expansion agricole croissante, à l'utilisation du bois comme matériau de construction ou comme source d'énergie pour cuisiner. La dégradation des sols entraînera une réduction conséquente de la surface des prairies diminuant drastiquement les ressources en fourrage des animaux ainsi que les rendements agricoles des terres cultivées. Dans cette perspective, l'évolution des écosystèmes d'Afrique Subsaharienne aura un impact négatif sur la mise en œuvre des moyens de subsistance de la population subsaharienne.



Le réchauffement climatique aura un impact considérable sur la santé des populations subsahariennes. Le GIEC et les différents rapports scientifiques produits sur le sujet prévoient une hausse du taux de mortalité en raison de la rareté des ressources alimentaires et de la déforestation sachant que la hausse des températures aura également pour conséquence une exposition accrue aux risques de maladies transmises par la prolifération des insectes.

Si l'Afrique Subsaharienne sera une des régions les plus touchées par les impacts du réchauffement climatique, il est important de rappeler qu'elle fait partie de celles qui ont le moins contribué à ce phénomène. La question de la justice climatique et celle de l'équité sont donc au cœur du débat et les pays industrialisés, responsables des dérèglements climatiques, se doivent de venir en aide à ces pays particulièrement vulnérables afin de les accompagner vers des mesures d'adaptation tout en renforçant leur capacité d'atténuation. Il ne s'agit pas de considérer cela comme de l'aide mais bien comme un devoir au regard d'une responsabilité certes partagée collectivement mais différenciée au regard de la responsabilité historique des différents pays.





## Un constat qui rend d'autant plus important l'engagement des Etats dans la lutte contre le réchauffement climatique à Paris fin 2015

Le réchauffement climatique est un phénomène mondial, avec des conséquences qui toucheront l'ensemble des pays même si certains seront plus affectés ou se retrouveront plus vulnérables que d'autres. Afin de lutter contre ce phénomène et pour faire face à ces multiples conséquences, il est indispensable d'arriver à un accord mondial et que chacun mette en œuvre les changements nécessaires. C'est dans cet objectif que 195 pays ont signé la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) en 1992. Depuis, tous les ans, les gouvernements se réunissent à l'occasion de la Conférence des Parties (CdP) sous couvert de la CCNUCC dans le but de s'accorder sur des mesures visant à réduire les émissions de GES et à s'accorder sur les modalités de mise en œuvre selon les principes « d'une responsabilité partagée mais différenciée ».

Les Conférences Climat : des étapes majeures dans la lutte contre le réchauffement climatique mais dont les résultats sont de moins en moins à la hauteur des enjeux

Depuis la première conférence en 1995, les résultats des CdP ne sont malheureusement pas à la hauteur des enjeux. En effet, au fil des années l'écart entre le discours

politique et la réalité des engagements et ensuite de la mise en œuvre s'est creusé, et ceci malgré des rapports scientifiques de plus en plus alarmants sur les conséquences de ces bouleversements climatiques. Ceci étant dit, il serait faux d'affirmer qu'il n'y a pas eu d'avancées significatives. On citera, par exemple, l'adoption du Protocole de Kyoto en 1997 qui fixait un objectif global de réduction de 5,2% des émissions de GES par rapport aux niveaux de 1990 sur une première période d'engagement de 2008 à 2012. Une deuxième période d'engagement au titre du Protocole de

Kyoto a été décidée à l'occasion de la CdP de Durban (Afrique du Sud) en 2011, mais uniquement sur une base volontaire et n'engageant qu'un nombre très limité de pays, ne représentant que 15% des émissions mondiales de GES. Parmi les grandes décisions prises à l'occasion des CdP, il faut également noter la mise en place du Fonds Vert pour le Climat (FCV) à l'issue de la Conférence de Cancun (Mexique) en 2010, visant à capitaliser 100 milliards de dollars par an d'ici 2020 à l'attention des pays en développement et plus particulièrement des pays les plus vulnérables. La CdP de 2010 aura aussi permis la mise en place d'outils opérationnels tels que les Mesures d'Atténuation Adaptées au niveau National (MAAN) et le processus dit de MNV (Mesurer, Notifier, Vérifier).

### Une mobilisation réaffirmée à l'occasion du Sommet sur le Climat de septembre 2014



Face à l'écart qui se creuse entre l'urgence de la situation et la réalisation d'actions concrètes pour y remédier, et au regard de l'enjeu majeur de l'accord qui devra être pris en 2015, le Secrétaire général des Nations Unies –Monsieur Ban Ki-moon- a convié les dirigeants du monde entier à se réunir le 23 septembre 2013 à New York, dans le cadre du Sommet des Nations Unies sur le Climat. L'objectif était notamment d'apporter un nouveau souffle au processus de négociations en cours, et ainsi d'éviter un manque d'ambition et d'inspiration dans le cadre de l'accord crucial à venir. Ce fut notamment l'occasion pour de nombreux Etats de réaffirmer leur volonté politique ainsi que pour certaines institutions financières de s'engager sur des investissements en faveur du climat. A noter que la société civile s'est également largement mobilisée à l'occasion de la Marche pour le Climat du 21 Septembre 2014. Des centaines de milliers de citoyens sont descendus dans les rues des plus grandes villes du monde afin d'interpeller les dirigeants sur l'urgence d'agir. Plusieurs centaines de membres d'ENERGIES 2050 ont participé à plusieurs manifestations de par le monde. Il s'est agi d'un instant solennel où chacun a rappelé l'importance d'une action ambitieuse, solidaire et inscrite dans la durée.

### Un enjeu de premier ordre pour la Conférence de Lima : l'accord climatique Post 2020

Alors que les dirigeants de plusieurs pays ont réaffirmé leur volonté politique à New York en septembre dernier, la Conférence de Lima constituait une opportunité unique pour approfondir les négociations techniques. De nombreux sujets ont été abordés ; il s'agissait notamment de l'atténuation des changements climatiques, de l'adaptation, de la question de pertes et des préjudices ainsi que du soutien aux pays en développement. Pour ce qui des efforts d'atténuation, les Parties avaient la lourde responsabilité de maintenir l'agenda politique qui doit mener vers l'adoption d'un accord post 2020 à l'occasion de la CdP de Paris en 2015. En effet, à l'issue de la Conférence de Durban en 2011, les Etats se sont accordés sur un échéancier pour la mise en place d'ici à 2015 d'«un protocole, un autre instrument juridique ou un

texte convenu d'un commun accord ayant valeur juridique, applicable à toutes les Parties » . Alors que celui-ci devra entrer en vigueur seulement en 2020, la Plateforme de Durban (ADP) -qui est le groupe de travail en charge de l'élaboration de cet accord-, avait également pour objectif de rehausser le niveau d'ambition de réduction des émissions de GES de l'ensemble des Parties pour la période pré 2020. Il s'agissait dans ce cadre d'essayer, entre autre, d'augmenter le nombre de pays ayant ratifié l'Amendement de Doha qui a reconduit le Protocole de Kyoto pour une deuxième période, sachant qu'actuellement les pays qui

l'ont ratifié représentent seulement 15 % des émissions globales de GES. Malheureusement, les résultats concrets de la conférence de Lima n'ont pas été à la hauteur des enjeux .

### Une responsabilité partagée mais différenciée : un principe qui fait débat

Les enjeux d'un accord mondial pour lutter contre le réchauffement climatique sont multiples. Le plus complexe et source de litiges est celui de la « responsabilité commune mais différenciée ». Il s'agit de tenir compte de la responsabilité historique des pays industrialisés dans le réchauffement climatique, sachant que celle des pays en développement est moindre alors que ces derniers sont les plus impactés et les plus vulnérables face aux conséquences. Le principe de solidarité climatique est alors crucial. Les pays du Nord ont un devoir d'accompagner et de soutenir les pays du Sud dans la mise en place de solutions de développement propres et peu émettrices de GES tout en les soutenant pour s'adapter aux conséquences déjà visibles et à celles à venir des modifications du climat. En pratique, la question n'est pas aussi simple, notamment avec les évolutions de la situation mondiale. Les pays émergents par exemple, ont une part de responsabilité de plus en plus importante dans le changement climatique même s'ils n'étaient pas inclus dans les textes fondateurs compte tenu de leur situation à l'époque qui était très différente. Aujourd'hui, même s'ils mettent en place des mesures d'atténuation de plus en plus importantes, ils ne comptent pas réduire leurs émissions de manière drastique pour ne pas freiner leur croissance économique. Le traitement de cette question fut difficile à Lima et n'y a d'ailleurs pas trouvé de réponse satisfaisante. A titre d'illustration, selon les estimations du Global Carbon Project, la Chine est, à elle seule, à l'origine de 27 % des émissions mondiales en 2013, contre 14 % pour les Etats-Unis et 10 % pour l'Union européenne. Les débats à venir sont donc cruciaux car ils devront prendre en compte les réalités historiques mais aussi celles d'aujourd'hui sans oublier les pays en développement et plus particulièrement les moins avancés qui ne doivent pas faire les frais de cette complexité politique.

«Nombre des personnes les plus vulnérables aux changements climatiques ont contribué et contribuent le moins aux émissions de gaz à effet de serre. Il ne sera pas possible de faire face à ces changements si des organismes particuliers mettent en avant leurs propres intérêts de façon indépendante. On ne pourra lutter contre les changements climatiques que grâce à des réponses coopératives et notamment à une coopération internationale.»

M. Rajendra K. Pachauri, Président du GIEC, Novembre 2014

## Tous acteurs face au changement climatique : la vision d'ENERGIES 2050 pour transformer les contraintes en opportunités d'actions

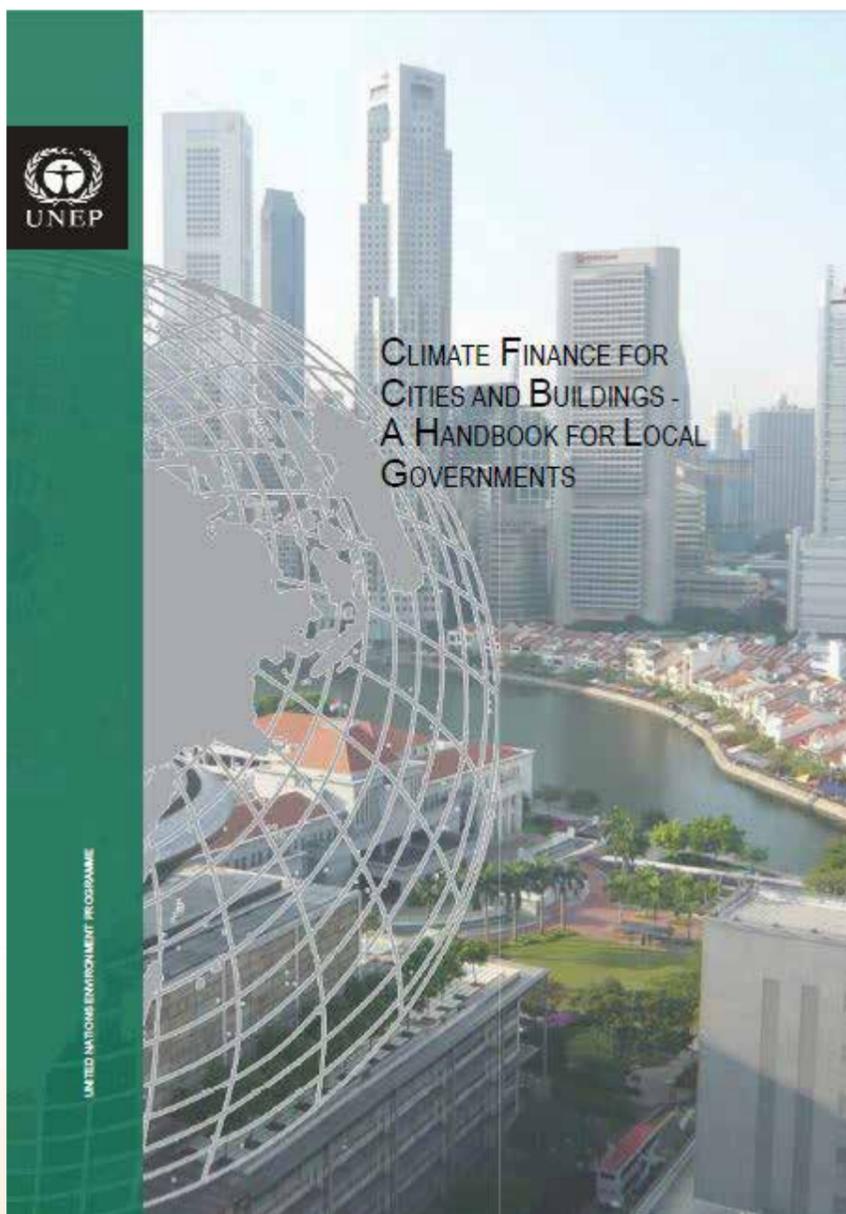
Si les enjeux du changement climatique sont d'ordre mondial, chacun d'entre nous dispose également de moyens et d'une multitude d'opportunités d'agir pour inverser la tendance actuelle. Qu'il s'agisse des collectivités territoriales, des entreprises et industries, des communautés scientifiques et techniques, des agriculteurs, des citoyens... nous avons tous un rôle à jouer dans la Grande transition à mettre en œuvre. Que ce soit par la mise en place de politiques innovantes, par le développement de nouvelles technologies propres, par l'adoption de comportements plus responsables, par des choix réfléchis en termes de consommation et de production, mais aussi grâce à une solidarité plus active en faveur des plus démunis, chaque geste compte !

C'est avec cette vision mobilisatrice qu'est née l'association ENERGIES 2050 : apporter à chacun les savoirs et connaissances nécessaires pour comprendre les phénomènes actuels mais surtout pour mettre en lumière les nombreuses opportunités d'action. S'il est facile de se sentir impuissant face aux multiples défis auxquels nos sociétés sont confrontées à l'heure actuelle, c'est en fédérant les efforts de chacun et en échangeant sur les bonnes pratiques et les solutions innovantes que nous arriverons à des modèles de développement qui soient durables, respectueux de l'Homme et des ressources naturelles.

Depuis plusieurs années déjà, ENERGIES 2050 est présente dans les Conférences internationales sur le Climat et participe à la diffusion des échanges et débats qui y prennent place par le biais de publications diverses et au travers d'interventions multiples tels que des événements parallèles (side events), tables-rondes et rencontres citoyennes. ENERGIES 2050 est notamment l'auteur principal de l'édition 2014 du Guide des négociations climat pour la conférence qui s'est tenue à Lima en décembre 2014. Publié par l'IFDD (Institut de la

Francophonie pour le Développement Durable) il s'agit d'un document essentiel qui est diffusé aux délégations de l'ensemble des 77 pays de l'espace francophone et plus généralement à l'ensemble des négociateurs et acteurs des négociations climat.

A noter également que l'association est l'auteur principal d'un guide publié par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) à l'attention des autorités locales pour mettre en œuvre des mécanismes carbone spécifiques à l'environnement urbain (<http://unep.org/publications>). ENERGIES 2050 a également développé une initiative carbone internationale appelée ethiCarbon®, dont l'objectif est de donner à chacun la possibilité d'agir en faveur d'une plus grande solidarité climatique. Il est question de permettre aux différents acteurs de la société d'évaluer leur empreinte carbone afin de soutenir de manière équivalente des projets sociaux et environnementaux de lutte contre le réchauffement climatique.



Enfin ENERGIES 2050 accompagne de plus en plus des délégations mais aussi des acteurs de la société civile pour une meilleure mobilisation.

Rien ne serait pire que de céder à une apparente fatalité. Agir, s'engager dans la durée et mettre en œuvre des actions concrètes sont le préambule indispensable pour une action ambitieuse, solidaire et respectueuse de cette petite planète si chère à nos cœurs.

Alors que les rapports scientifiques sur la situation climatique sont particulièrement alarmants, nous vous invitons à nous rejoindre et à participer vous aussi à la mise en mouvement de sociétés plus humaines, solidaires et respectueuses de notre planète. ■



Document collectif réalisé sous la direction de Stéphane POUFFARY  
(Auteurs principaux Philippine WATERKEYN, Stéphane POUFFARY et Heather ROGERS)  
Novembre 2014 (Mis à jour en Décembre 2014) [contact@energies2050.org](mailto:contact@energies2050.org)

### SOUTENEZ NOUS REJOIGNEZ NOUS

C'est grâce aux soutiens, projets, cotisations, dons, parrainages et subventions que l'ONG ENERGIES 2050 peut pérenniser son action et permettre à tous de participer

Association ENERGIES 2050  
688 Chemin du Plan  
06410 Blot  
France  
[contact@energies2050.org](mailto:contact@energies2050.org)  
Téléphone : +33 (0)6 80 31 91 89  
[www.energies2050.org](http://www.energies2050.org)



## Santé durable, pilier de l'Economie verte en Afrique



Après plusieurs mois de tractations, le projet ambitieux de transition de nos pays vers une économie verte se développe lentement, mais sûrement. Le discours commence à être associé aux actes, tant au niveau régional que national. Les outils politiques de ce nouveau paradigme sont en construction.

**C**e tableau enthousiaste doit toutefois être nuancé. Le concept d'économie verte ou encore de développement durable, axé sur la préservation des ressources naturelles pour satisfaire les besoins des générations actuelles et futures est insuffisant. Il faut lui ajouter le concept de santé durable, qui a pour objectif de préserver la santé de toutes les générations et pour cela, de mettre le développement économique au service de la santé des populations et non comme c'est le cas aujourd'hui, les populations et leur santé au service du développement économique.

Il s'agit pour les politiques, stratégies et plans d'actions en matière d'économie verte de souligner les liens de cause à effet entre pollution diverses et maladies.

Afin de préserver la santé des enfants, des femmes et celle des générations futures, il est indispensable que la CEEAC et l'ensemble des Etats membres mettent la préservation de la santé et de l'environnement au centre de toutes politiques publiques liées à l'économie verte. En effet, nos pays ne sont pas à l'abri des maladies principalement liées à la pollution chimique, donc aux activités économiques, notamment les cancers, stérilité, malformations congénitales, obésité, maladie du système nerveux, allergies, la liste est loin d'être exhaustive.

Pour ce faire, il revient aux acteurs économiques, chacun à leur niveau, de

participer à cet objectif de santé durable: en choisissant des modes de production et de consommation propres, en informant et en formant les salariés et les riverains, en minimisant l'utilisation des produits chimiques, en réduisant au maximum l'enfouissement et l'incinération des déchets, et en développant les infrastructures de recyclage...

Pour les Etats, il s'agit plus particulièrement d'accorder une attention toute particulière à la santé durable et de considérer cet objectif global comme une des poutres maîtresses de l'édifice appelée économie verte. En effet, l'Afrique en général et les Etats membres de la CEEAC en particulier doivent favoriser la reconversion et la conversion des entreprises (grandes, moyennes et petites) de tous les secteurs par des incitations législatives et financières ciblées, visant à réduire les pollutions et l'exposition des travailleurs et des populations aux pollutions diverses.

Tout cela passe par le renforcement de l'approche communautaire. Nationaliser les décisions en la matière, c'est bien. Mais, décider des principes et pourquoi pas de quelques détails au niveau communautaire, c'est encore mieux.

**Ne faisons pas fausse route : l'avenir de l'économie verte et de la santé durable dépend du progrès de l'idée communautaire. Ce progrès dépend de la capacité de la CEEAC à stimuler les administrations nationales, d'innover, d'utiliser les outils juridiques mis à sa disposition par les Etats.** Ces mesures sont toutes réalisables en pratique, à condition d'en avoir la volonté politique. À défaut, nous assisterons encore longtemps à un éternel recommencement.

**Brice Séverin PONGUI,**

Membre de la Commission du Droit  
de l'Environnement de l'UICN  
Expert en intelligence juridique.  
E-mail: ponguilawyer@gmail.com



# DESIGN & TECHNOLOGY

*Votre visibilité c'est nous!*

## IMPRESSION NUMERIQUE PETIT ET GRAND FORMAT

NUMERIQUE

- \* Impression des affiches géantes
- \* Bâches, Vinyles, Microperforés, Tissus
- \* Panneaux en , Plexiglas ...



SIGNALETIQUE

## IMPRESSION ET MARQUAGE SUR TOUS SUPPORTS

SERIGRAPHIE



- \* Tee-Shirts, Casquettes
- \* Tasses, Assiettes
- \* Maillots, Porte Clés
- \* Stylos, Pin's, Montres
- \* Bouteilles de champagne
- \* Vitrine
- \* Gadgets Publicitaires ...

BRODERIE

## BUREAUTIQUE

OFFSET

- \* Traitement de texte
- \* Cartes de visite
- \* En tête de lettre, Sous-main, Etiquettes
- \* Plastification et Reliure des documents
- \* Affichettes, Brochures, Plaquettes
- \* Agendas, Travaux de ville, Présentoirs ...



CONCEPTION

## INFORMATIQUE



- \* Installation, Configuration et Maintenance des ordinateurs
- \* Sauvegarde des données
- \* Installation et configuration réseaux
- \* Création de sites Internet
- \* Aide et conseils ...



*Sauver les Elephants  
d'Afrique Centrale, plus  
qu'une urgence, un devoir  
humanitaire, pour les  
générations futures*

M. Patrick MBOMA  
Ambassadeur de bonne volonté pour  
la lutte anti braconnage dans la CEEAC

